

la fiction nucléaire

document d'accompagnement

La Fiction nucléaire

Produit et distribué par
l'Office national du film du Canada

16mm Couleur
Durée: 86 minutes 44 secondes

Réalisation:
Jean Chabot
assisté de
René Pothier
Production:
Roger Frappier
Recherche:
Solanges Vincent
Andrée Dandurand
André Pâquet
Jean Chabot
Tahani Rached
Godfried Talbloom
Paul Villeneuve
Henry Aubin
Image:
André-Luc Dupont
assisté de
René Daigle
Son:
Richard Besse
Électricien:
Guy Rémillard
Régie:
Michel Dandavino
Montage:
François Dupuis
assisté de
Suzanne Bouilly
Musique:
Ornette Coleman
Marcel Martel
Robert Fleming
Narration:
Gilles Renaud
Mixage:
Jean-Pierre Joutel
Films d'archives:
Pierre Latour
Équipe supplémentaire
de tournage:
Image:
Michel Thomas
D'Hoste
Martial Filion
Jacques Leduc
assistés de
Jean Lépine
Robert Martel
Son:
Claude Beaugrand
André Dussault
Jean-Guy Normandin
Michel Charron
Électricien:
Donald Caulfield

Administration:
Denise DesLauriers
Michelle Mercier
Évelyn Regimbald
Gaëtan Martel
Participants:
Jean Cournoyer
Pierre Fortier
Mathias Rioux
Solanges Vincent
René Amesse
Raymond Bernard
Raymond M. Caron
Lionel Castonguay
Jacques Coquereau
Jacques Couture
Roger Demers
André Drapeau
Lucile Drapeau
Fernand Gagnon
Jean-Claude Lacombe
Roger A. Lemay
Philippe Loiselle
Wilbrod Pelletier
Gérard Thériault
Métrage d'archives.
avec:
Robert Bourassa
Maurice Duplessis
George M. Humphrey
Daniel Johnson
Guy Joron
Jean Lesage
René Lévesque
John A. McCone

Table des matières

L'énergie nucléaire au Québec	3
Gentilly I, II, III - Usine d'eau lourde La Prade Programme nucléaire de l'Hydro-Québec	
Le nucléaire au Canada	7
L'industrie nucléaire Établissements et prévisions	
De la mine aux cimetières de déchets	9
Problèmes, risques et dangers Que faire des déchets radioactifs?	
Politiques québécoises de développement électrique	15
L'électricité à tout prix La Baie James: projet du siècle ou hypothèque du siècle?	
A qui profite le développement de nos ressources énergétiques?	22
Deux exemples: Alcan-Reynolds Qui paye la facture? Énergie, emplois, capitaux	
La mise en coupe du Québec	28
L'exemple du fer Les pâtes et papiers et ITT	
Les vrais décideurs	35
La Commission Trilatérale Le financement de la Baie James et Bechtel John A. McCone	
A vous la parole	42

*“Une centrale nucléaire
construite par Energie Atomique du Canada
et destinée à produire
250 mégawatts d’électricité...*

*Une centrale nucléaire
qui sur une période de 8 ans
ne fonctionnera en fait que 167 jours
et ne produira que bien peu d’électricité
en regard des déchets radioactifs
qu’entraîne son fonctionnement...*

*En 1974 on n’en commence pas moins
la construction d’une deuxième
centrale nucléaire plus puissante
et plus dispendieuse que la première...*

*Sur ce territoire que tu habites et qui dispose
déjà d’un des deux plus hauts taux d’électricité
par habitant de toute la planète,
on te parle en plus
d’installer de 30 à 40 centrales nucléaires
d’ici l’an 2000
Tu ne comprends pas.
Ce doit être une histoire
une fiction...”*

Commentaire du film

L’énergie nucléaire au Québec

Gentilly I

GENTILLY I (Réacteur à eau bouillante BWR)

	Premier réacteur nucléaire au Québec
Puissance	250 mégawatts
Combustible	Uranium naturel - 88 tonnes
Modérateur	Eau lourde - 233 tonnes
Caloporteur	Eau ordinaire
Constructeur	Atomic Energy of Canada Ltd.
Propriété	Atomic Energy of Canada Ltd.
Exploitant	Hydro-Québec

^f Décidée sous Jean Lesage, commencée le 13 septembre 1966 alors que Daniel Johnson était au pouvoir, la construction du réacteur fut achevée en 1970, la première électricité fut produite en avril 1971 et la pleine puissance atteinte en mai 1972. Arrêté en novembre 1972, le réacteur fut vidé de son eau lourde pour expédier celle-ci à Douglas Point en Ontario afin d’y démarrer un nouveau réacteur. Remis en marche à la fin de 1974, il n’a fonctionné que de façon intermittente depuis car les opérateurs perdaient fréquemment le contrôle du réacteur et devaient actionner les systèmes d’arrêt d’urgence ce qui diminuait les facteurs de sécurité et de rendement. A nouveau fermé pendant 2 ans pour installer un nouveau système de commande, l’appareillage a beaucoup souffert des années d’inactivité. En mai 1977, il est arrêté pour une durée indéterminée à cause de la rouille qui a provoqué une fuite dans le système de refroidissement de l’eau lourde du réacteur. En juillet 1977, une fissure à la base du réservoir d’ammoniac dans l’enceinte du réacteur contamine 75 000 gallons d’eau. Les services de protection de l’environnement autorisent le déversement dans le St-Laurent après s’y être d’abord opposés.

Atomic Energy of Canada Ltd. songe à l’éliminer du réseau ce qui en ferait le premier réacteur de cette puissance à être mis au rancart.

Gentilly I, qui n’a fonctionné que 167 jours depuis 1971, date de son entrée en service, confronte le Québec avec tous les problèmes non-résolus des combustibles irradiés entreposés sous le réacteur et de

* Toutes les citations extraites de textes anglais ont été traduites par les auteurs de la brochure.

l'ensevelissement sous des tonnes de béton du réacteur en fin de carrière. Les techniques de démantèlement ne sont pas encore trouvées pour un réacteur de cette taille.

Les spécialistes de AECL auraient décidé de ne plus jamais construire de centrale semblable à celle de Gentilly I parce qu'il est trop difficile de garder le contrôle d'un tel système. (1)

(1) Gentilly I - Une centrale nucléaire "citron". Gilles Provost, Le Devoir, 10 juin 1977.

Gentilly II

GENTILLY II (Réacteur à eau pressurisée PWR)

	Modèle Candu un peu plus puissant que le modèle installé à Pickering, Ont.
Puissance	600 mégawatts (Pickering: 4 réacteurs de 500 MW chacun)
Combustible	Uranium naturel - 100 tonnes
Modérateur	Eau lourde - 264 tonnes
Caloporteur	Eau lourde - 179 tonnes
Constructeur	AECL - Hydro-Québec - Canatom
Propriété	Hydro-Québec

Commencé en 1974 ce réacteur sera terminé en 1981 avec 2 ans de retard. Les coûts ont plus que triplé passant de 355 millions à 600 millions, à 850 millions, à 1 milliard 100 millions. (1)

50 millions ont dû être ajoutés pour l'achat par l'Hydro-Québec d'un système pour fournir la vapeur à l'usine d'eau lourde La Prade en relais ou en remplacement de Gentilly I.

Gentilly II n'aura pas de bâtiment aspirateur de la radioactivité en cas d'accident comme en possèdent les centrales ontariennes.

(1) Hydro plans 51 billion expansion, Dave Thomas. The Gazette, 11 août 1976.

Gentilly III

Gentilly III sera-t-il un réacteur de 900 mégawatts ou une centrale de 8 réacteurs de 850 MW chacun? Atomic Energy of Canada Ltd. et la section "projets de centrales" de l'Hydro-Québec étudient les avantages respectifs des réacteurs de 600 MW et de 850 MW et des centrales à réacteur unique ou à multiples réacteurs. M. Gaston Bolduc, responsable de ce groupe de travail, dit qu'il n'est pas question de rendre public le rapport déposé le 6 novembre 1978. (1)

(1) Gentilly III - un programme nucléaire à elle seule? Gilles Provost, Le Devoir, 7 novembre 1978.

Vue aérienne du site de Gentilly en bordure du St-Laurent, en face de Trois-Rivières. Photo EACL.



Usine d'eau lourde La Prade

LA PRADE

Usine de production d'eau lourde
1 760 tonnes métriques d'hydrogène sulfuré sous
pression

Cette usine fut mise en chantier en 1974 sans avoir obtenu les permis du Service de protection de l'environnement du Québec et de l'Atomic Energy Control Board. Ces permis ne furent accordés qu'en mars 1978 malgré les avis du Conseil consultatif de l'environnement qui recommandait des changements très importants aux mesures de sécurité pour la protection de la population et de l'environnement.

L'effondrement d'une des six tours entraînerait des concentrations mortelles jusqu'à 30 milles à la ronde. (1)

La zone de protection habituelle est de 5 milles de rayon, à La Prade la zone n'est que de 2 milles.

En Inde, la première usine d'eau lourde a fait explosion lors de sa mise en marche.

A Glace Bay, N.-E., l'usine a dû être reconstruite entièrement après de multiples avatars dont une fuite de dose mortelle de gaz qui a duré sept heures.

Les coûts de La Prade sont passés de 453 millions à 1,5 milliard.

Les travaux devaient être terminés en 1982 mais Ottawa a décidé d'arrêter la construction pour un temps indéterminé ce qui pourrait peut-être remettre en question la construction de Gentilly III.

(1) Gentilly: un Seveso mais en plus terrifiant, Gilles Provost, Le Devoir, 24 mars 1977.

LE COMPLEXE NUCLÉAIRE QUÉBÉCOIS

Gentilly I	Réacteur qui alimentera en vapeur La Prade si on arrive à redémarrer le réacteur et si la construction de La Prade est parachevée.
Gentilly II	Réacteur qui alimentera La Prade en vapeur, en relais ou en remplacement de Gentilly I, si La Prade ne reste pas aux boules à mites.
Centrale thermique	Système d'appoint en cas de panne aux réacteurs nucléaires.
Gentilly III	Réacteur unique ou parc de réacteurs.
La Prade	Usine de production d'eau lourde dont l'achèvement est très problématique en raison des surplus d'eau lourde en Ontario.

La mise en veilleuse de La Prade est l'événement qui va peut-être hâter le changement de filière nucléaire au Québec. En janvier 1978, le *Financial Post* révélait que le Québec étudiait les possibilités de la filière américaine francisée. (1)

En novembre 1978, M. Guy Joron déclarait: "Le gouvernement du Québec n'a jamais renoncé définitivement à l'énergie nucléaire, et il ajoutant, les difficultés actuelles de l'industrie nucléaire canadienne sur les marchés d'exportation pourraient remettre en cause la continuité même du système Candu créé avec les taxes de tous les Canadiens. Pour se prémunir contre cette éventualité le Québec poursuit l'analyse des filières nucléaires américaines." (2)

(1) Quebec's Energy department is currently studying the feasibility of switching from Candu to French designed light water reactors if they decide to go nuclear, *Financial Post*, 28 janvier 1978.

(2) Le Québec n'a jamais renoncé à l'énergie nucléaire (Joron), Gilles Provost, *Le Devoir*, 9 novembre 1978.

Programme nucléaire de l'Hydro-Québec

En 1976, l'Hydro-Québec annonçait un programme d'implantation de centrales nucléaires afin de produire environ 30 000 mégawatts d'électricité vers l'an 2000.

Programme d'implantation des centrales Hydro-Québec 1976

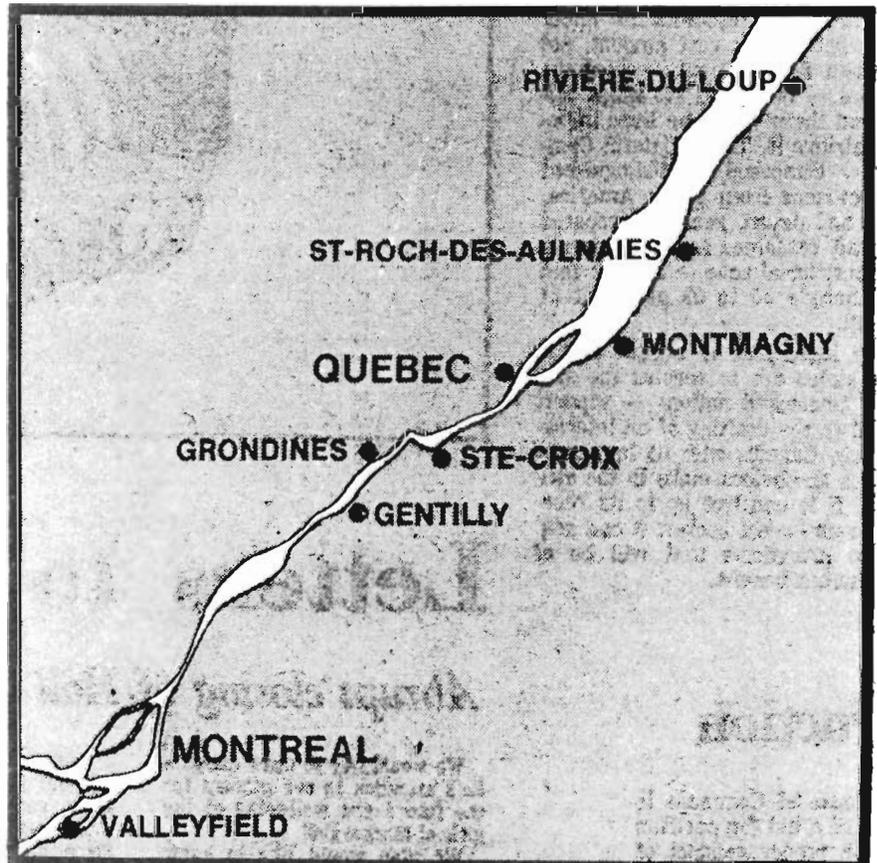
Période	Augmentation des puissances de production en mégawatts			
	Hydraulique	Nucléaire	Pointe	Total
1985-90	4 000	3 000	5 500	12 500
1990-95	8 500	5 500	5 000	19 000
1995-2000	2 500	21 500	8 000	32 000
TOTAL:	15 000	30 000	18 500	63 500

"Au début, selon le porte-parole de l'Hydro, le rythme d'implantation des centrales nucléaires serait d'une centrale par année. Plus tard, dans les années 1990, ce rythme pourra être augmenté au besoin dépendant de la taille des réacteurs employés. Les "autres" sources d'énergie indiquées au tableau "pointe" sont l'énergie solaire, géothermique, éolienne et marémotrice. L'Hydro estime qu'elles verront le jour avant l'an 2000 mais qu'elles ne pourront s'implanter que très graduellement." (Le Jour, 15 mai 1976.)

Le nombre de réacteurs pour un tel programme peut varier selon la taille des réacteurs. Les Candus actuels sont de 500 - 600 - 750 - 850 mégawatts mais l'industrie nucléaire prévoit construire des réacteurs beaucoup plus puissants dans l'avenir.

Quant à la filière américaine ou américano-française, les réacteurs sont aussi de puissances diverses, ceux qu'on construit le plus, actuellement, sont d'une puissance de 1 000 mégawatts.

Les sites étudiés pour l'implantation de parcs de réacteurs nucléaires sont les suivants: Valleyfield, Andréville, St-Roch des Aulnaies, Montmagny, Grondines, Ste-Croix de Lotbinière. Quant au site de Gentilly l'Hydro-Québec compte y installer d'autres réacteurs dont le nombre et la taille restent à déterminer.



Sites proposés pour les futurs parcs de réacteurs nucléaires, The Gazette, 16 mars 1976.

Le nucléaire au Canada

Agences gouvernementales et sociétés d'Etat

“Le plus grand projet de recherche et de développement dans l'histoire du Canada est issu de la décision de participer à la fabrication de la bombe atomique.”

Wilfrid Eggleston,
Canada's Nuclear Story.

ATOMIC ENERGY OF CANADA LIMITED

Société de la Couronne fondée en 1952; sous l'autorité du Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources; s'occupe de la recherche et du développement, de la conception et de la mise en marché des réacteurs nucléaires et des technologies connexes comme les systèmes de production d'eau lourde.

ATOMIC ENERGY CONTROL BOARD

Une société fédérale de la Couronne qui contrôle et réglemente le développement et l'utilisation de l'énergie atomique au Canada. Elle émet les permis pour l'entrée en service des réacteurs et des autres établissements nucléaires.

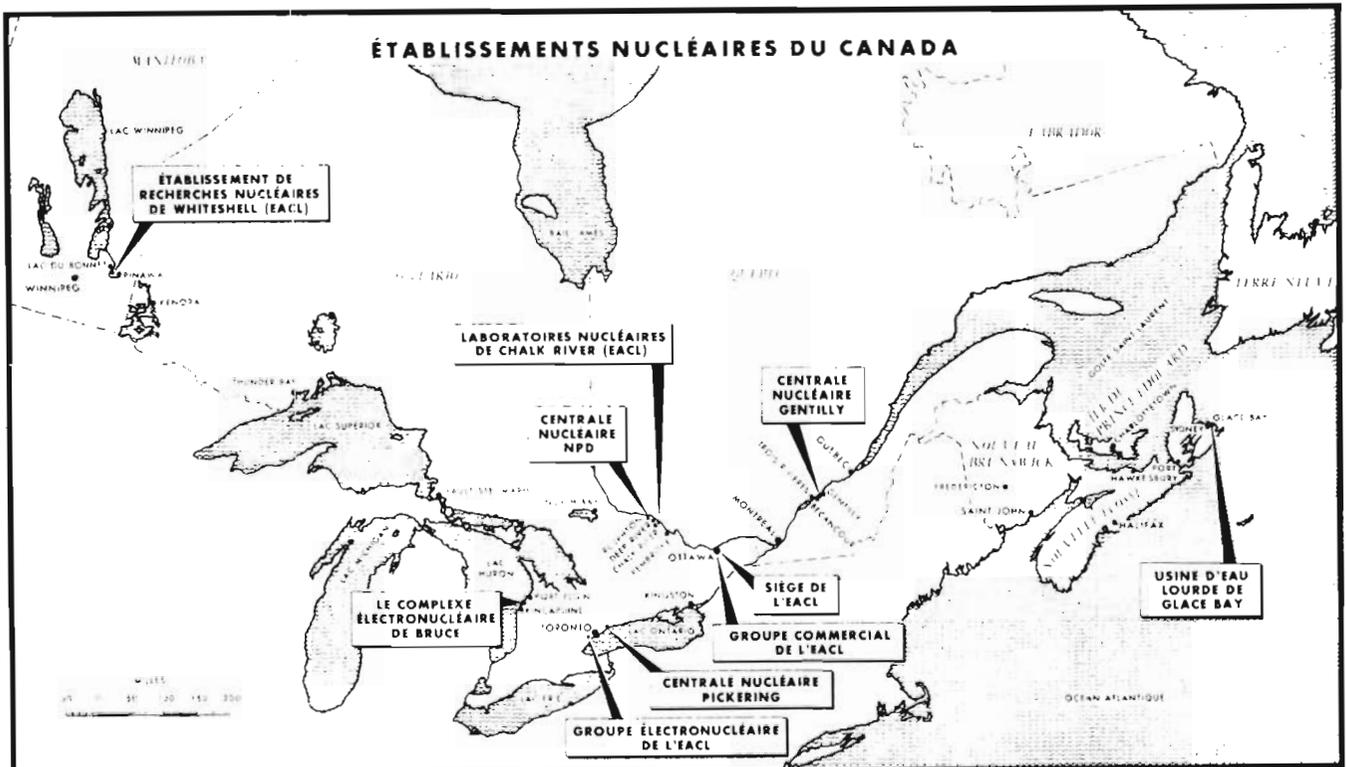
ELDORADO NUCLEAR LIMITED

Une société de la Couronne chargée de l'extraction et du raffinage de l'uranium ainsi que de la production des combustibles nucléaires. Elle dirige la seule usine de fabrication de combustible à Port Hope, en Ontario.

LES SERVICES PUBLICS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DES PROVINCES

En principe ce sont ces services qui décident de l'installation de réacteurs nucléaires dans une province.

Ils participent à la construction des centrales nucléaires selon les spécifications et données fournies par Atomic Energy of Canada Ltd. et Atomic Energy Control Board. Ce sont ces services qui assurent le fonctionnement des centrales quand elles entrent en service.



Source: L'Atome à votre service, EACL.

En plus de ses installations nucléaires au Canada, Énergie Atomique du Canada a vendu des réacteurs Candu à quatre pays: l'Inde, le Pakistan, l'Argentine et la Corée du Sud.

L'industrie nucléaire

Les principales entreprises de cette industrie sont des filiales de grandes sociétés multinationales étrangères, la plupart américaines, quelques-unes sont anglaise, suédoise et suisse. (1)

Voici les plus importantes:

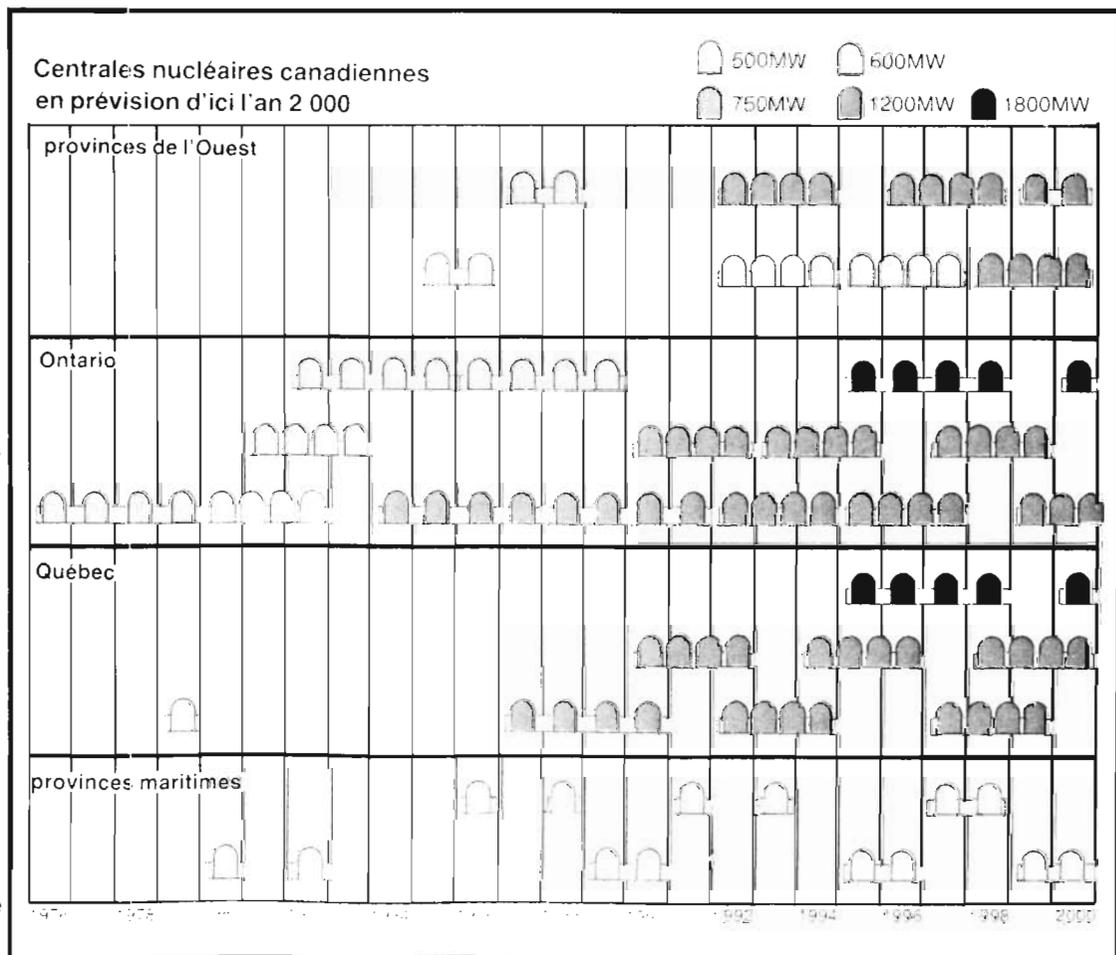
Westinghouse	(Extraction de l'uranium)
General Electric	Eldorado Nuclear
Babcock & Wilcox	Brinex
Combustion Engineering	Denison Mines
The Lumus Co.	Gulf Minerals Canada
Vickers	Noranda Mines
Ases	Rio Algom Mines
Brown Boveri	Uranertz Canada
IBM, etc.	Amok

Extraits du communiqué issu du Sommet Economique de Bonn:

"La poursuite du développement de l'énergie nucléaire est indispensable et tout ralentissement dans l'exécution des programmes nucléaires doit être évité afin de promouvoir l'utilisation pacifique de l'atome."

"Le Président des E.U. et le Premier Ministre Trudeau réaffirment leur ferme intention de continuer à être des fournisseurs fiables de combustible nucléaire à l'intérieur de mesures de sécurité efficaces." New York Times, 16 juillet 1978

(1) Ottawa planning link up with industry to market Candu, Ian Anderson, the Gazette, 1^o mars 1978.



L'énergie nucléaire devrait répondre dans l'avenir à une proportion de plus en plus grande des besoins en électricité des Canadiens, d'autant plus qu'il faut ménager les réserves énergétiques classiques. Le schéma ci-contre montre la capacité nucléaire qu'il faudrait installer dans les différentes régions au cours des 25 prochaines années pour répondre à l'accroissement constant de la demande d'électricité au Canada.

De la mine aux cimetières de déchets

"Le principal de ces déchets demeure le plutonium 239 une substance inconnue dans la nature et qui détruit les tissus vivants d'un organisme humain aussitôt qu'il s'y trouve exposé sans écran protecteur.

Or, une centrale nucléaire produit environ 500 livres de plutonium par année. Pour le moment, on n'a pas encore trouvé aucune solution sécuritaire au problème du stockage de ces déchets. On se contente de les conserver dans une piscine qu'hommes et ordinateurs doivent surveiller sans la moindre possibilité d'erreur."

Commentaire du film

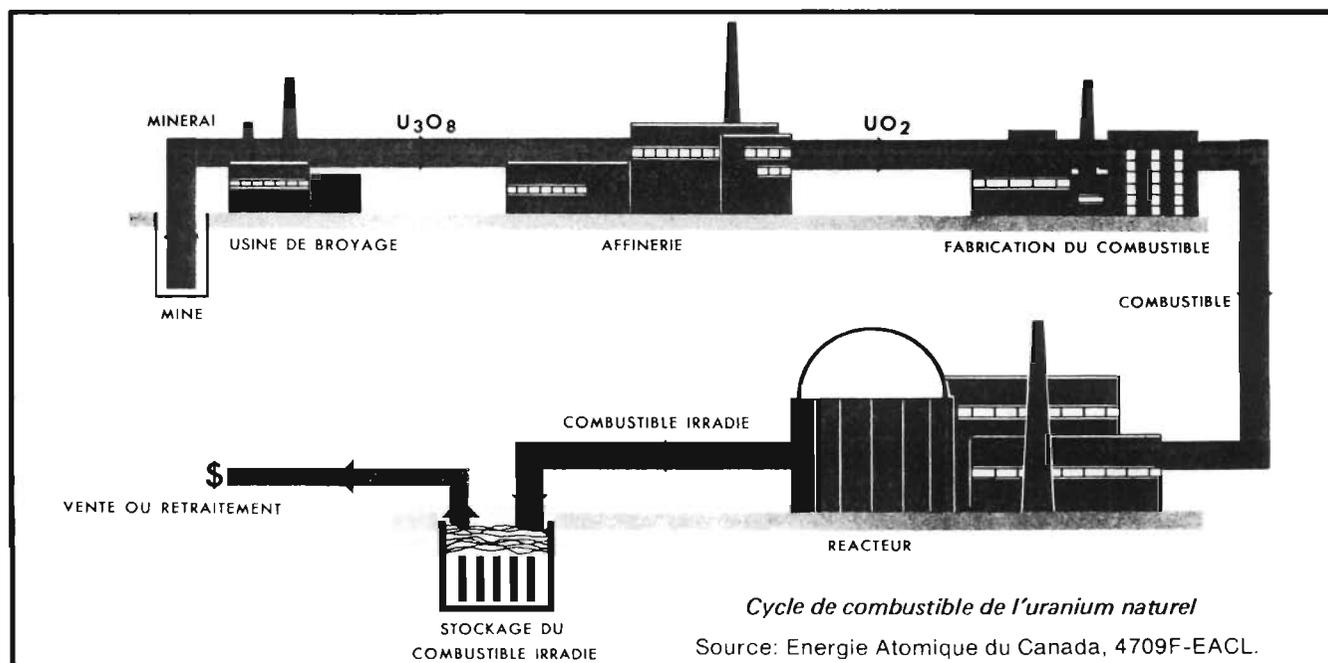
C'est tout au long du cycle du combustible nucléaire que les effets de la pollution radioactive de l'eau, de l'air et du sol se répercutent sur l'homme et son environnement. Ce cycle se divise en deux parties: les opérations du début de l'extraction, la concentration du minerai, la fabrication des barres de combustible et leur introduction dans le réacteur; la 2^e partie du cycle va du remplacement des barres de combustible irradiées, leur entreposage temporaire en piscine, le retraitement, le stockage temporaire en fûts ou le stockage permanent (du moins on espère en trouver le moyen à la fin de ce siècle ou au début de l'autre).

Dans les mines d'uranium l'accumulation de gaz radon et sa concentration représentent un danger certain pour la santé des travailleurs. Plusieurs études de par le monde font état de taux de cancer très élevés chez les travailleurs de l'uranium. A Elliott Lake le cancer du poumon est très répandu chez les travailleurs de Denison Mines et de Rio Algom Mines. D'après le Dr Selikoff du New York Mount Sinai School of Medecine Research, "c'est en toute connaissance de cause que les autorités gouvernementales exposent les travailleurs à des dangers certains et qu'ils ne font même pas appliquer leurs règlements fort déficients par ailleurs."

Dans la région d'Elliott Lake, ces résidus ont contaminé tout le bassin de la rivière Serpent qui comprend une douzaine de lacs où l'eau est désormais impropre à l'usage humain. Le *Status Report on the Serpent River System* signale qu'il n'y a plus un seul poisson vivant en aval du site minier sur une distance de 55 milles. En plus de contribuer à la pollution de l'eau, les déchets miniers contaminent l'atmosphère par deux substances radioactives pernicieuses: le radium 226 et le radon 222.

La population de Port Hope apprit en 1976 que 25 ans plus tôt, l'armée canadienne avait utilisé les terrains où Eldorado amoncelle ses déchets miniers et ses rebuts de raffinage pour enseigner l'utilisation des instruments de détection de la radioactivité. Les niveaux en étaient assez élevés pour fournir un bon entraînement à ce corps d'armée mais les taux décelés furent tenus secrets. (1)

(1) Uranium, its risks are great, L. D'Easum, Vancouver Sun, 14 juillet 1977.



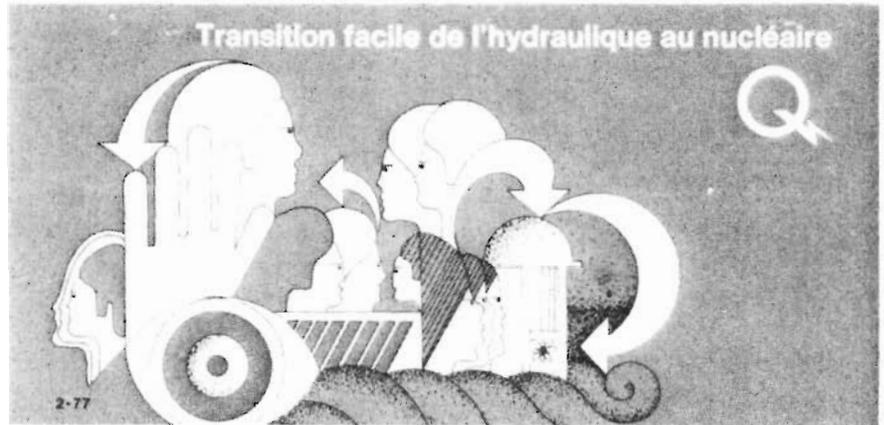
Problèmes, risques et dangers

Aux E.U. les avis des experts scientifiques sur la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires diffèrent beaucoup selon leur degré d'indépendance vis-à-vis de l'industrie nucléaire. (1)

Le Dr Epstein, professeur de médecine d'hygiène industrielle à l'University of Illinois Medical School, lors d'une conférence à l'université York de Toronto, déclarait:

"Vous pouvez acheter toutes les données dont vous avez besoin. Si vous obtenez des informations contraires à vos intérêts, vous pouvez les détruire, les manipuler, les supprimer, en fausser l'interprétation. Plusieurs scénarios ont été élaborés qui n'ont qu'un seul objectif: la protection des intérêts à court terme de l'industrie au détriment de l'intérêt général." (2)

Au Canada ce n'est que récemment que la population a commencé à être informée. Ici comme ailleurs dans le monde, il a fallu attendre la fuite de documents internes car l'Agence fédérale de surveillance et de réglementation (AECS) qui a la responsabilité officielle de protéger les travailleurs du nucléaire et la population en général, compte sur l'industrie pour lui fournir information, analyse et participation à l'élaboration des normes de sécurité. Dans un article paru dans le Globe and Mail en janvier 78, on décrit comment l'industrie nucléaire censure et manipule soigneusement l'information qui est transmise à l'agence de contrôle (AECS) de façon à ce que les doutes et les incertitudes sur la sûreté des réacteurs soient omis ou maquillés. (3)



Publicité de l'Hydro-Québec

A l'été 1978, le Globe and Mail décrivait comment l'industrie nucléaire avait essayé de taire la découverte d'erreurs graves dans la conception du dispositif de refroidissement de secours. (4) (5)

L'obtention du permis d'exploitation d'une centrale est théoriquement liée au fait qu'il ne devrait pas y avoir rupture importante de gaine causée par manque de refroidissement lors d'un accident où le système de refroidissement régulier serait en panne. Ce qui a été découvert, c'est que le dispositif de refroidissement de secours ne serait peut-être pas en mesure d'injecter l'eau de refroidissement dans le cœur du réacteur assez rapidement pour remplacer le processus régulier de refroidissement.

(1) Atomic Energy Commission files show effort to conceal safety perils.

David Burnham, The New York Times, 10 novembre 1974.

(2) Some scientists in pay of industry.

Globe and Mail, 31 janvier 1978.

(3) Candu plants called "terrible mistake",

Victor Malarek, Globe and Mail, 24 septembre 1977.

(4) Emergency coolers for atomic units cant' do full safety job reports say.

Globe and Mail, 20 juin 1978.

(5) Emergency controls all short, nuclear reactor still operating,

John Marshall, Globe and Mail, 21 juin 1978.

Si ce refroidissement d'urgence n'entre pas en action deux secondes après un accident qui entraîne la perte de l'agent de refroidissement: les barres de combustible vont fondre, les tubes pressurisés vont éclater, d'énormes quantités de gaz et de substances radioactives vont se répandre, de violentes réactions chimiques vont se produire entre le combustible fondu, l'eau lourde, l'enveloppe de zirconium produisant suffisamment d'hydrogène pour provoquer des explosions pouvant fendre l'enceinte de confinement.

Les réacteurs autres que le Candu vous menacent d'une perte de l'agent de refroidissement ou d'un emballement incontrôlable; avec le Candu, vous devez craindre que les deux n'arrivent en même temps.

Le bâtiment-aspirateur est conçu pour aspirer les énormes quantités de gaz et de vapeurs radioactives qui peuvent se concentrer rapidement sous le dôme du bâtiment advenant une surchauffe du combustible provoquée par la perte de l'agent de refroidissement ou par l'augmentation incontrôlée de la réaction en chaîne. Gentilly I et Gentilly II n'ont pas de bâtiment-aspirateur.

Quelques accidents graves

Le réacteur NRX (Chalk River, 1952)

Cause: opération de mauvais commutateurs; mal fonctionnement des barres d'arrêt

- Effets:
- * fuite de gaz radioactifs dans l'atmosphère
 - * un million de gallons d'eau radioactive répandus dans le sol
 - * destruction totale du coeur du réacteur

Le réacteur Windscale (Angleterre, 1957)

Cause: conflagration dans le coeur du réacteur, insoupçonnée pendant deux jours

- Effets:
- * 400 milles carrés de terres contaminées
 - * détection de fortes quantités de retombées radioactives dans tout le nord de l'Europe
 - * fermeture définitive du réacteur

Le réacteur SL-1 (Idaho Falls, 1961)

Cause: retrait accidentel d'une barre centrale de contrôle

- Effets:
- * une équipe de trois personnes tuées par la radiation
 - * ensevelissement de leurs têtes et de leurs mains séparément
 - * destruction du réacteur et fermeture définitive

Le réacteur FERMI (Michigan, 1966)

Cause: relâchement d'une pièce de métal mal soudée

- Effets:
- * fonte partielle du coeur du réacteur; menace d'explosion
 - * on songea sérieusement à faire évacuer Détroit
 - * fermeture définitive du réacteur

Le réacteur de Lucens (Suisse, 1969)

Cause: explosion de tubes sous pression due au surchauffement

- Effets:
- * les ondes de choc ont détruit plus de 400 autres tubes
 - * la radiation s'échappa dans une caverne rocheuse
 - * destruction complète du coeur du réacteur

Le réacteur de Brown's Ferry (Alabama, 1975)

Cause: une conflagration accidentellement amorcée par un travailleur muni d'une chandelle

- Effets:
- * sept systèmes de sécurité indépendants n'ont pas fonctionné
 - * la fonte du réacteur fut empêchée par des pompes improvisées
 - * vastes dommages au bâtiment du réacteur

Source: De l'Energie, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur la politique énergétique du Québec, février 1977, Dorothee Hénault, Dorothee Rosenberg, Gordon Edwards, Regroupement pour la surveillance du nucléaire.

Réacteur nucléaire et tremblements de terre

"Il est reconnu que la vallée du St-Laurent est une zone de forte instabilité sismique, tremblements de terre et glissements de terrain. Le système Candu de plus grande taille que la plupart des autres réacteurs est d'autant plus vulnérable aux tremblements de terre. M. Gabriel Leblanc séismologue du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources admet le manque d'exactitude des méthodes pour prévoir la probabilité d'un tremblement de terre à Gentilly."

M. Duchesne de l'Hydro-Québec, avoue: "On pourrait construire les tours de façon à ce que tous les dangers soient éliminés, mais le prix en serait exorbitant. C'est une question de coûts." (1)

Pollution thermique

Les centrales nucléaires augmentent la température des eaux qui les alimentent en eau froide. Cette énergie thermique évacuée dans les cours d'eau entraînera une recrudescence de la pollution, le pouvoir auto-épurateur des rivières étant déjà fortement diminué, on peut craindre une prolifération des microbes pathogènes et des interactions imprévisibles entre certaines substances chimiques.

Les zones côtières abritent dans leurs estuaires de nombreuses espèces marines qui y trouvent un lieu privilégié pour se reproduire. Les poissons déterminent leurs frayères en fonction, entre autres facteurs, de la température des eaux. En outre, pour éliminer les algues et les crustacés qui pourraient perturber le fonctionnement des turbines, d'importantes quantités de chlore et d'autres substances chimiques seront injectées.

Enfin, les arrêts fréquents des centrales à cause d'incidents ou de problèmes d'entretien seront responsables de chocs thermiques qui accentueront les inconvénients cités. (2)

Sécurité des travailleurs et du public

La radioactivité augmentant avec l'âge du réacteur, les réparations sont plus longues et plus coûteuses, elles requièrent souvent que la centrale soit arrêtée pour les effectuer et l'alternance des équipes de travail pour éviter aux employés une trop longue exposition à la radioactivité. (3) Des vérifications ont démontré toutefois, que les responsables de la sécurité des travailleurs ne sont pas très rigoureux dans l'observation des règlements concernant les doses de radioactivité auxquelles sont exposés les travailleurs. (4)

La sécurité des travailleurs laisse à désirer à l'intérieur des centrales tout comme celle des populations environnant celles-ci. (5) Le plan d'évacuation en cas de catastrophe n'est pas connu des populations et elles ne sont pas informées des dangers de vivre à proximité des centrales: dommages génétiques et taux de cancer beaucoup plus élevés chez ceux qui habitent près d'une centrale que dans la population en général. (6)

(1) Village residents fight to keep nuclear age at bay, Dave Thomas, The Gazette, 16 mars 1976.

(2) Implantation des centrales nucléaires en zone côtière, John Clark - Willard Brownell, Dossier énergie nucléaire, Agence de Presse Réhabilitation écologique, 14 avril 1975.

(3) Les travailleurs sont les premiers concernés par les dangers du programme nucléaire, Politique de l'énergie: positions de la CFDT, p. 8, mai 1978.

(4) The tombstone of nuclear power, p. 5, Richard Beer, Peter Biskind, Seven Days, 28 mars 1977.

(5) The Atomic Energy Commission's deception, Boston Sunday Globe, 17 novembre 1974.

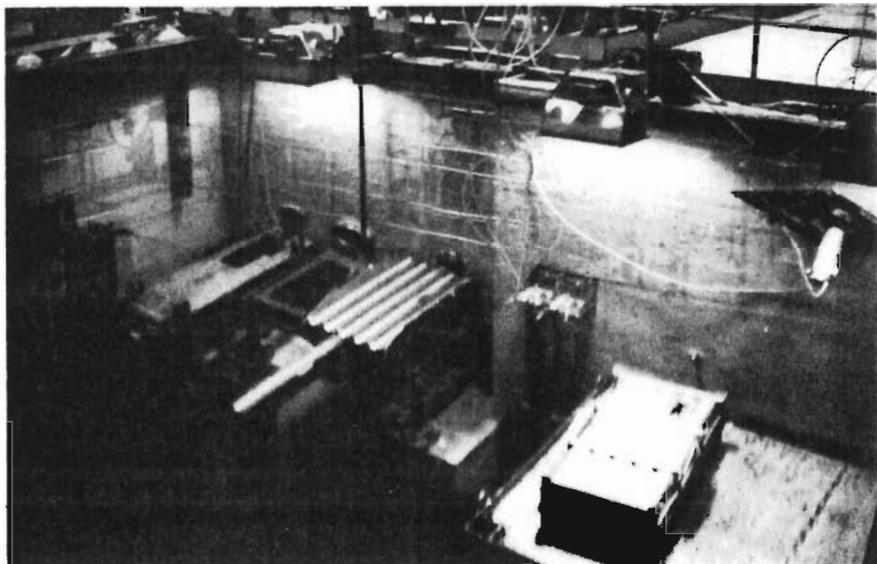
(6) Atomic Energy Commission files show effort to conceal safety perils, David Burnham, The New York Times, 10 novembre 1974.

“Un réacteur nucléaire de taille moyenne produit en un an plus de déchets radioactifs que mille bombes du genre de celle d’Hiroshima. Il y a plus de strontium, d’iode et de césium radioactifs en provenance d’un seul réacteur chaque année qu’il n’y en a eu à la suite de l’ensemble des explosions expérimentales dans l’atmosphère jusqu’ici. Ces matériaux sont excessivement toxiques, et on ne peut leur permettre, en aucune circonstance, de s’approcher de l’environnement des êtres vivants. On ne peut jamais ni les neutraliser, ni les rendre inoffensifs.”

The Nuclear Fuel Cycle, 1975, Union of Concerned Scientists, Kendall et al; Cambridge, Mass.

Que faire des déchets radioactifs?

Le cauchemar commun à tous les partisans ou adversaires du nucléaire, c’est le problème de la disposition définitive des déchets radioactifs pour des milliers d’années. C’est un défi considérable et urgent car les piscines sous les réacteurs se remplissent rapidement et les montagnes de déchets miniers d’uranium contaminent gravement l’eau, l’air et le sol.



Piscine de Gentilly I où est stocké le combustible irradié.

Partout dans le monde on cherche, on expérimente des méthodes comme celles de la vitrification, l’expédition vers le soleil par fusée, l’enfouissement dans les glaces antarctiques, l’enfouissement. Cette dernière solution est celle retenue par le Canada mais elle est loin d’être au point car les formations rocheuses doivent pouvoir supporter une chaleur intense et prolongée et le bombardement des radiations sans se détériorer, les déchets doivent être placés dans un contenant scellé de façon à demeurer isolés des nappes d’eau souterraines pendant 250 000 ans, les contenants doivent être à l’épreuve des tremblements de terre, des glissements de terrain et enterrés si profondément que les opérations minières ou les excavations ne puissent les toucher.

Au Canada le choix préliminaire d’un site ne sera pas terminé avant 1980 car dans les endroits choisis par l’industrie nucléaire, les populations ont réagi vigoureusement pour s’opposer à un voisinage aussi dangereux. L’industrie prévoit faire les excavations d’essai avant 1985 et l’entreposage définitif avant l’an 2000 si tout fonctionne comme prévu.

Entre temps, au Canada et ailleurs, les déchets s'accumulent et sont entreposés de façon fort temporaire et précaire. En Angleterre, en Allemagne, en Californie, il existe un moratoire de fait sur toute nouvelle installation de réacteur tant qu'une solution permanente à la disposition des déchets radioactifs n'aura pas été trouvée et prouvée.

Un autre problème sans solution, c'est celui du démantèlement des réacteurs hors d'usage. Les niveaux de radioactivité dans un réacteur commercial sont si élevés et les murs si épais que la technologie n'existe pas pour les démanteler. Aux E.U. le Conseil de la qualité de la vie de la Maison Blanche et la Commission Flowers en Angleterre ont recommandé que l'on ne délivre plus de permis pour l'installation de réacteurs avant d'avoir trouvé une solution à ce problème.

"Le groupe Science and Technology Policy de la Maison Blanche vient de remettre son rapport sur les déchets nucléaires dans lequel il dit que la solution ne sera pas trouvée avant des années. Jusqu'à tout récemment on avait fondé beaucoup d'espoirs sur la méthode d'enfouissement dans des formations géologiques de sel. Le nouveau rapport trouve beaucoup de dangers à cette approche. Un de ceux-ci réside dans le fait que l'eau puisse s'infiltrer et dissoudre le sel et ainsi causer des fuites de radioactivité. Un autre danger pourrait résulter du fait que la chaleur dégagée par les déchets nucléaires puisse gonfler la couche de sel et faire éclater les formations rocheuses au-dessus." (*)

New York Times, 17 juillet 1978

(*) Il a été question de l'utilisation des mines de sel des Iles-de-la-Madeleine comme site possible pour l'enfouissement des déchets nucléaires canadiens.

Sources: Le Dossier des combustibles irradiés, p. 57,

Jean-Paul Schapira, Science et Vie, janvier 1977.

Half Life; Nuclear Power and Future Society,

The Ontario Coalition for Nuclear Responsibility, août 1977.

Nuclear Dilemma,

Special Report, Business Week, 25 décembre 1978.

Nuclear Wastes, What me worry.

Gordon Edwards, Coalition for Nuclear Responsibility, 1978.

Aspects économiques

Quelques exemples de coûts qui ne sont pas comptabilisés dans le prix du kW nucléaire;

les milliards pour la recherche et le développement payés par les contribuables;

les mesures de sécurité pour écarter sabotage et terrorisme;

les milliards pour le démantèlement des réacteurs et la surveillance millénaire des cimetières de déchets miniers d'uranium et de combustibles irradiés;

les assurances assumées par l'état à l'exception d'un symbolique 30 millions en cas de catastrophe nucléaire;

le maintien d'un organisme de contrôle et de réglementation;

l'addition d'autres types de générateurs d'électricité qui doivent prendre la relève pendant des arrêts dus à des erreurs humaines ou à du matériel défectueux;

Sources: Réflexions sur les choix énergétiques français, Institut Economique et Juridique de Grenoble, p. 22, janvier 1975.

The cost of nuclear power, p. 11, Julian McCaull, Environment, décembre 1976.

The cost of turning it off, p. 17, Steven Harwood, Kenneth May, Marvin Resnikoff, Barbara Schlenger, Pamela Tames, Environment, décembre 1976.

De l'énergie, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur la politique énergétique du Québec, février 1977, Regroupement pour la surveillance du nucléaire.

Nucléaire: multinationales et profits

"En matière de profits, le cycle du combustible autorise tous les espoirs, dès lors que ses phases les plus coûteuses demeurent à la charge de la collectivité publique. Mais il faut pour cela que le nucléaire soit demain aussi vital pour les économies industrielles que le pétrole l'est

encore aujourd'hui. L'intérêt des grandes firmes capitalistes n'est donc pas dissociable du choix en faveur du nucléaire.

La stratégie commerciale de ces firmes se développe à l'échelle internationale sur un fond vertueux de non-prolifération des armes nucléaires. Etats industrialisés et firmes nationales et multinationales se sont engagés vers un difficile partage du marché nucléaire qui est en pleine expansion. Mais l'accord est général sur un point: assurer le maintien du monopole du savoir-faire nucléaire afin de perpétuer la dépendance technologique des pays du Tiers-Monde."

Jean-Pierre Colson

Le Nucléaire sans les Français. Qui décide? Qui profite?
Éditions Maspéro, 1977.

Prolifération

"Si un pays se lance dans un important programme d'énergie nucléaire aucun engagement unilatéral, aucun contrôle de l'IAEA (l'agence internationale de contrôle) qui peut détecter mais non prévenir des violations d'engagements, ne pourrait l'empêcher de posséder de larges quantités de plutonium ou même d'uranium 235, qui pourrait du jour au lendemain alimenter un programme militaire si ce pays décidait de revenir sur son engagement unilatéral, ou d'interdire son territoire aux inspecteurs de l'IAEA."

Bertrand Goldschmidt.

Le contrôle de l'énergie atomique et la non-prolifération,
Commission de l'énergie atomique, no 6, juin 1977,

"Nous avons donné l'assurance que ce que nous faisons dans le domaine nucléaire est guidé par des intentions pacifiques, mais je pense que le moment est venu de dire au Président des E.U. et à quelques autres personnes que si à un moment quelconque, nous souhaitons utiliser autrement notre potentiel nucléaire, nous le ferons joliment bien (sic) en notre âme et conscience."

Sénateur Horwood,

ministre des Finances de la République d'Afrique du Sud.
Le Monde, 1^{er} septembre 1977.

Politiques québécoises de développement électrique

L'électricité à tout prix

"Un des deux plus hauts taux d'électricité par habitant de toute la planète."

"Les lignes de courant les plus grandes du monde s'élèvent peu à peu avant même qu'on ne connaisse leur effet ni sur toi ni sur ton environnement pour exporter des surplus d'électricité sans cesse grandissants."

Commentaire du film

L'Hydro-Québec prévoit des installations pour une consommation électrique qui doublerait tous les dix ans, soit une croissance de la demande augmentant de 7.75% par année. A ce rythme l'énergie électrique couvrirait de 45 à 50% de l'ensemble du bilan énergétique vers la fin du siècle. Pour réaliser un tel programme, des investissements d'environ 51 milliards en dollars de 1976 seraient nécessaires; environ 3 milliards par année de 1978 à 1985 et 5 milliards par année de 1985 à 1990. (1) Quant à la période de 1990 à 1998, il est question d'un autre 50 milliards. (2)

1963	1973	1983	1990
6,000 mégawatts	11,000	22,000	40,000

Le ministre délégué à l'énergie M. Guy Joron dans son livre blanc *Assurer l'avenir* paru en juin 1978 a révisé à la baisse ce programme en retardant sa décision sur le nucléaire; c'est-à-dire sur le nombre de centrales et sur la filière à adopter. (3) Ce qui fait une réduction de

(1) Hydro plans 51 Billion expansion, Dave Thomas, The Gazette, 11 août 1976.

(2) Quelques 100 milliards à trouver pour l'Hydro-Québec d'ici l'an 2000 (Joron), Jean-Claude Picard, Le Devoir, 17 janvier 1977.

(3) Le Québec n'a jamais renoncé à l'énergie nucléaire (Joron), Gilles Provost, Le Devoir, 9 novembre 1978.

“De porteurs d'eau à exportateurs d'énergie... le fardeau est ici mais le contrôle et les profits sont ailleurs.”



Caricature parue dans La Presse lors des audiences publiques de l'Office national de l'énergie à Montréal, en juin 1978.

6,800 mégawatts sur le programme d'équipement de l'Hydro couvrant la même période de 1978 à 1990.

L'Hydro-Québec propose de développer massivement et simultanément l'hydraulique et le nucléaire. Le ministre délégué à l'énergie envisagerait plutôt de les développer successivement.

Ces programmes de production d'électricité basés sur un doublement tous les 10 ans ou tous les 12 ans de la consommation en électricité pourraient entraîner des conséquences économiques et sociales graves comme:

- La monopolisation des capitaux disponibles.
- La planification des surplus et des sur-équipements afin de produire des quantités d'électricité excédentaires pour les besoins américains. (1)
- La stagnation des secteurs de l'économie autres que la production d'électricité.
- Les coupures dans les budgets sociaux affectant les hôpitaux, les écoles, le bien-être, l'habitation, etc.
- L'exportation des emplois des secteurs industriel et manufacturier.
- Le gonflage artificiel de la demande pour justifier des immobilisations nouvelles.
- Les augmentations de tarifs pour financer une part toujours plus grande des nouvelles installations.

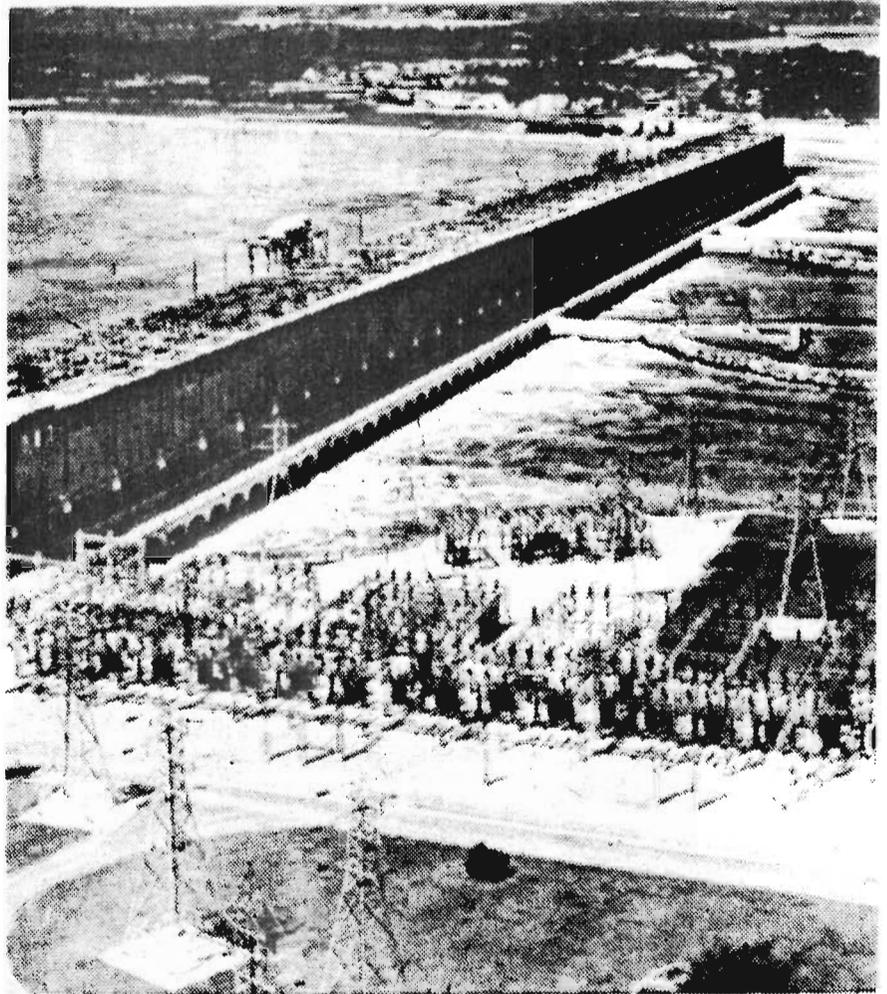
L'Hydro ayant besoin de 3 milliards par année pour ses gigantesques projets, elle compte emprunter 2 milliards sur les marchés financiers et aller chercher 1 à 1.5 milliard chez les consommateurs d'électricité en augmentant les tarifs. (2)

- La perpétuation du schéma de développement économique élaboré à l'étranger pour les étrangers (exporter de l'électricité vers New York ou les états de la Nouvelle-Angleterre) signifie que les consommateurs québécois d'électricité subventionnent les utilités américaines

(1) Lévesque offre des surplus d'énergie, Gilles Provost, Le Devoir, 13 juin 1978.

(2) Les tarifs de l'Hydro-Québec: l'opposition se dit mal informée, Bernard Descôteaux, Le Devoir, 29 septembre 1978.

L'Hydro-Québec construit-elle nos centrales pour les Américains



La centrale de Beauharnois, qui est encore la plus puissante du Québec jusqu'à la mise en service de LG-2 (quatre fois plus grosse), alimentera la ligne à 765.000 volts qui permettra au Québec d'exporter massivement aux États-Unis.

qui achètent notre électricité en bas de notre prix coûtant (1) pour la revendre 5 fois plus cher à leurs clients.

L'année prochaine lorsque la ligne à très haute tension de 765.000 volts sera reliée à Power Authority of the State of New York, Québec fournira 20% de l'électricité de cet organisme d'état et 10% à la Consolidated Edison Co. Québec est à négocier un contrat pour fournir en 1981 7% de l'électricité du Vermont. (2)

L'Hydro-Québec réfère à ses exportations d'électricité comme à des échanges. En fait Power Authority of New York n'est pas tenu de retourner l'électricité venant du Québec. Après 1981 cette utilité américaine peut choisir d'en retourner si elle trouve le prix de l'électricité québécoise trop élevé. Dans les deux cas, c'est Pansy qui décide. (3)

(1) L'Hydro sous-estime grandement ses coûts (Rapport Boyer-Martin), Michel Vastel, Le Devoir, 10 mai 1978.

(2) Quebec's Hydropower may soon generate energy for U.S., Frederick Rose, The Wall Street Journal, 2 novembre 1978.

(3) Hydro contract is referendum-proof say N.Y. officials. The Gazette, 10 mai 1978.

Programme d'équipement électrique

Hydro-Québec

Septembre 1976

	Puissance installée en mégawatts			
	1977	1985	1990	1998
Hydraulique	11,653	23,362	27,032	33,861
Nucléaire	250	887	10,400	37,180
Autres	808	1,502	3,431	6,844
Churchill Falls	5,363	5,025	4,543	4,543
Total	18,074	30,766	45,466	82,428
Réserve et surplus	4,392	5,829	9,790	18,972

Source: Rapport au Gouverneur en Conseil relatif à la demande de l'Hydro-Québec, septembre 1976.

Programme d'équipement électrique Direction générale de l'énergie

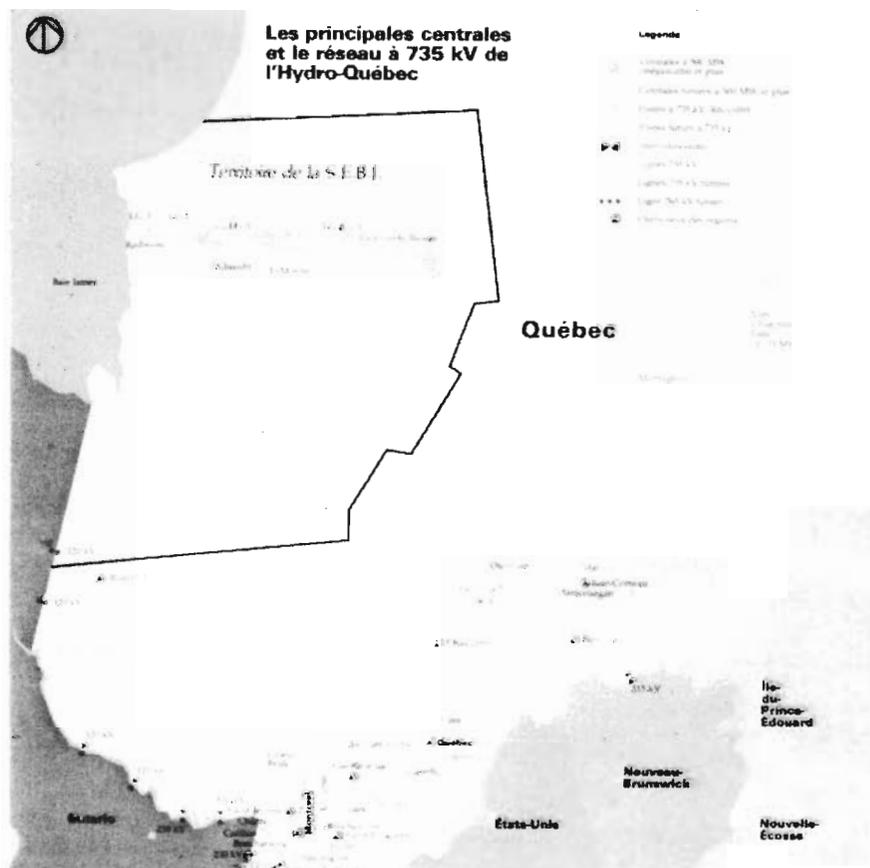
Juin 1978

	Puissance installée en mégawatts		
	1977	1985	1990
Hydraulique	11,600	22,170	27,840
Nucléaire	—	640	1,540
Autres	800	1,990	4,720
Churchill Falls	4,800	4,500	4,500
Total	17,200	29,300	38,600

Source: Livre Blanc Assurer l'avenir, p. 50. Direction générale de l'énergie, juin 1978.

N.B.: En comparant ces deux tableaux, il ressort que le programme d'équipement de l'Hydro-Québec a été révisé à la baisse par la Direction générale de l'énergie.

L'Hydro-Québec projette de développer massivement et simultanément l'hydraulique et le nucléaire. Par ailleurs, à la Direction générale de l'énergie on veut se donner plus de temps pour reconsidérer le choix de la filière et le nombre de réacteurs. Voilà pourquoi leurs projections ne couvrent pas la période de 1990 à l'an 2000 comme c'est le cas dans le programme d'équipement électrique de l'Hydro-Québec.



L'Hydro-Québec a obtenu en 1976 les dernières autorisations requises pour relier son réseau à celui de l'Etat de New York au moyen d'une ligne à très haute tension (765 kV) qui lui ouvrira le marché des Etats-Unis. La ligne d'interconnexion longue de 306 km part du poste de Châteauguay près de la centrale Beauharnois pour atteindre la centrale Robert Moses à Massena et le poste de la PASNY (Power Authority of the State of New York) au coeur de l'Etat de New York.

Source: Rapport annuel de l'Hydro-Québec, 1976.

La Baie James: Projet du siècle ou hypothèque du siècle?

En avril 1971 M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, annonce sa décision d'entreprendre le développement économique de la Baie James. Aucune étude sérieuse n'existe sur les effets économiques, écologiques, sociaux ou humains d'un tel projet. Mais le temps presse car déjà le 30 septembre 1970 M. Bourassa en visite à New York promettait abondance d'énergie électrique aux utilités américaines. Au Québec, M. Bourassa parlait plutôt de créations d'emplois (100,000 nouveaux emplois par année). En faisant adopter la loi qui sanctionnait le projet du siècle qui allait doubler la puissance électrique installée au Québec, il déclarait le 14 juillet 1971, "le monde commence aujourd'hui".

De quoi s'agit-il? D'un programme hydraulique double: celui de La Grande, au nord, consiste à détourner dans cette rivière les eaux d'une partie du bassin des rivières Caniapiscou, Grande Baleine et Opinaca, ce qui accroît de 80% la puissance initiale du cours d'eau et assure une production de 10,000 MW alors que Churchill Falls, le complexe le plus important en Amérique du Nord, a une puissance installée de 5,500 MW. Le second projet prévoit l'aménagement des trois rivières du sud: la Rupert, la Broadway et la Nottaway pour une puissance de 3,500 MW. Le développement a débuté à la Grande car ce projet permettait d'ouvrir le Grand Nord aux industries minières et de leur offrir une route, construite à même les fonds publics, qui donne accès aux concessions minières qui intéressent les grandes sociétés. (1)

En 1973 dans son livre *La Baie James* Bourassa décrivait les dangers et les risques du nucléaire tout en autorisant en douce la construction de la centrale nucléaire de Gentilly II. Dans cette publication publicitaire, il vantait les mérites de l'énergie hydraulique, le gigantesque projet de la Baie James devant assurer la solution aux problèmes énergétiques et économiques des Québécois.

Ces rationalisations officielles passaient sous silence des questions de première importance comme celles de savoir à qui profiterait ces énormes installations et surtout qui en porterait le fardeau financier.

(1) L'Affaire de la Baie James, Pierre Dommergues, Le Monde Diplomatique, novembre 1976.



Qui contrôle les coûts à la Baie James?

L'escalade des coûts à la Baie James est un phénomène qui dépasse de loin les taux d'inflation enregistrés depuis le début des travaux, passant de 5.8 milliards à 11.9 pour atteindre 16.2 milliards en 1976. Ces travaux sont loin d'être terminés de même que l'endettement des Québécois qui grimpe en flèche en raison de ce développement (2) et de la façon dont il est mené. (3)

(2) Les coûts et les externalités de l'aménagement hydroélectrique de la Baie James, Hélène Lajambe, McGill, 1977.

(3) Le processus décisionnel dans la conception et la réalisation du développement nordique au Canada. Eric Gourdeau, Pierre Dansereau, Louis-Edmond Hamelin, Guy Rocher, Conseil des Sciences du Canada, 1974.

Le territoire de la Baie James – 1,5 du Québec entier



Source: Développement de la région de la Baie James, (SDBJ), septembre 1977, vol. 2, no 1.

Projet d'usine d'uranium enrichi au Québec

À la fin de 1972 le premier président de la Société de la Baie James, Pierre Nadeau, démissionnait quand la gérance du projet fut accordée sans soumissions publiques à Bechtel. (1) M. Nadeau favorisait plutôt un consortium québécois mais le géant Bechtel a grand appétit et avala le gâteau tout entier.

Transportés secrètement dans un avion privé de Bechtel, c'est le 19 janvier 1972 que Messieurs Desrochers, conseiller spécial de M. Bourassa et M. Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec, dans une rencontre confidentielle avec Stephen D. Bechtel, ébauchèrent l'entente accordant à Bechtel la gérance des travaux à la Baie James, pendant que Messieurs Nadeau, de Guise, Dozois, et Boulva qui étaient aussi du voyage étaient exclus des pourparlers.

Il a été impossible au début de connaître les termes du contrat avec Bechtel concernant les clauses monétaires. Robert Boyd de la Société d'énergie de la Baie James affirmait qu'il s'agissait d'un montant fixe mais il fut révélé plus tard que Bechtel était payée au pourcentage des coûts sur lesquels elle exerçait un contrôle quasi absolu. Quand les coûts augmentent les honoraires de Bechtel augmentent. (2)

Dans d'autres pays quand Bechtel défonce les budgets, elle se fait chasser. Cette pratique est familière à Bechtel. Dans le projet Syn-crude, en Alberta, Bechtel n'a pas agi autrement. (3)

(1) M. Pierre Nadeau s'était opposé en vain au contrat avec Bechtel, La Presse, 9 novembre 1974.

(2) U.S. firm's fee tied to James Bay cost, Linda Diebel, The Gazette, 13 novembre 1974.

(3) Was Syn-crude worth it, Robert Bott, Canadian Business, février 1978.

Quand Bechtel obtint la gérance du projet de la Baie James, il fut question d'une usine d'uranium enrichi ici car Bechtel était déjà impliquée dans plusieurs usines de ce genre en France à Pierrelatte, en Australie et aux E.U.

Pour sa part le consortium Brinco, affilié au groupe Rotschild par l'intermédiaire de Rio Tinto Zinc, dont la filiale Rio Algom contrôle 15 à 20% des réserves mondiales d'uranium, avait manifesté de l'intérêt pour un tel projet.

En 1974 un projet d'enrichissement par diffusion gazeuse s'esquissa entre la France et le Québec par la formation de Canadif qui est composé maintenant de Séru Nucléaire, filiale de la Commission française à l'énergie atomique et de la Société de Développement de la Baie James.

Ce projet serait des plus profitables à l'industrie nucléaire française mais il exigerait que le Québec fournisse 2,500 MW d'électricité ou l'équivalent de la production de quatre réacteurs nucléaires comme Gentilly II. L'enrichissement de l'uranium constitue une exportation directe et indirecte d'énergie et une pollution thermique considérable. L'électricité qui servirait à enrichir l'uranium ne profiterait pas au développement du Québec pas plus au secteur industriel que domestique. Donc, exportation d'électricité et d'emplois.

Sources: An Overview of uranium enrichment planning in Canada, Mark Zannis, Département de sociologie, McGill, 1976.

L'Affaire de la Baie James, Pierre Dommergues, Le Monde Diplomatique, novembre 1976.

L'exploration minière

L'infrastructure étant maintenant en place à la Baie James, une cinquantaine d'entreprises minières font des recherches sur le territoire. L'exploration porte surtout sur le cuivre, le zinc, métaux qui abondent dans le Bouclier canadien.

La recherche d'uranium a pris beaucoup d'ampleur. La Société de Développement de la Baie James a 5 grands programmes d'exploration d'uranium avec les partenaires suivants:

1. Inco au lac Sakami
2. Séru Nucléaire et Eldorado Nucléaire le long de la Grande Rivière
3. Inco et Uranerz aux Monts Otish
4. Cominco dans deux aires du sud-ouest
5. Imperial Oil Ltd., une aire de 4,000 milles carrés.

Des gisements importants de fer ont été localisés près des lacs Albal et Chibougamau ainsi qu'aux abords de la Grande Rivière de la Baleine et des lacs Duncan et Matagami. En plus de son contrôle du projet Féral, la SDBJ a un intérêt moyen de 35% dans 9 grands programmes avec les sociétés Noranda, Soquem, Inco, Kennco, General Crude Oil, Bergminex et Brinco. Il y a aussi Camflo Mines, Cleveland Cliffs, Iron Co, Dejour Mines Ltd., Falconbridge.

Déjà une production minière de \$100 millions est tirée chaque année de la partie sud du territoire de la Baie James. Dans l'avenir, les 8 compagnies minières qui exploitent 15 mines dans ce secteur prévoient maintenir leur cadence d'exploitation de zinc, cuivre, argent, or, plomb et nickel; à ces métaux non-ferreux, s'ajoutera en 1979 la production d'un important gisement de sulfures massifs.

Dans ce territoire, comme dans celui d'ITT, la mise sur pied par l'état de l'infrastructure énergétique, urbaine, routière permet aux entreprises d'investir leurs capitaux dans les secteurs directement profitables de l'exploitation des ressources minières.

Source: SDBJ, Rapport d'activités 1975-76-77-78.

La Baie James: territoire des Cris et des Inuit

Si un Indien se permettait de faire la même chose chez les Blancs, il se retrouverait en prison. L'homme blanc possède un petit jardin où il cultive des fleurs et des légumes et si vous avez le malheur de mettre un pied sur ses plates-bandes, il se fâche. Il ne permet même pas à un autre homme blanc de passer sur son gazon. Même qu'il peut envoyer la police à ses trousses. Or, pensez un peu à ce que l'homme blanc vient faire ici.

Billy Bearskin

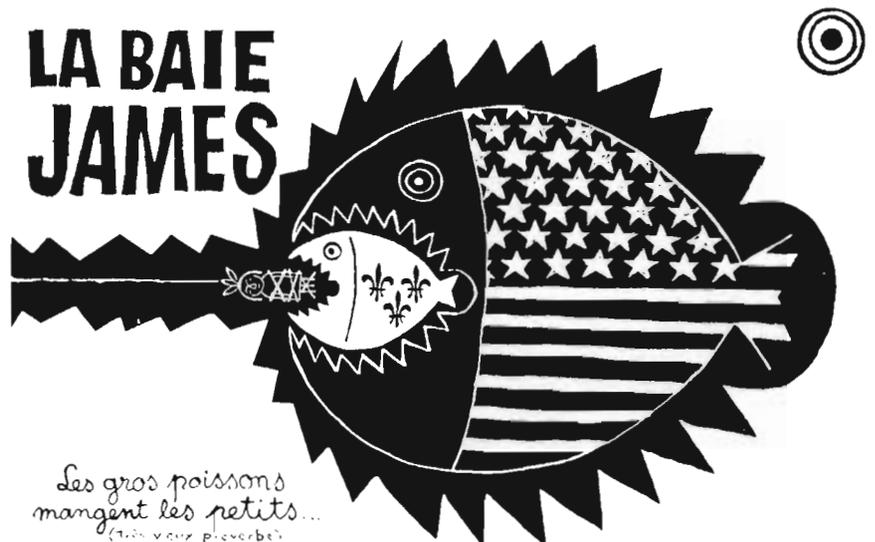
Ce ne sont pas les populations Cri et Inuit qui vont profiter du développement de leur territoire. Dans une bataille juridique avec l'Hydro-Québec et la Société de Développement de la Baie James, ils ont amplement démontré tous les bouleversements, les destructions irréversibles de leur patrimoine ancestral, la disparition de leurs moyens traditionnels de subsistance comme la chasse et la pêche que ce projet leur ferait subir.

Le 15 novembre 1973, le juge Albert Malouf, dans un verdict remarquable d'équité et de recherche authentique de justice, avait ordonné la cessation des travaux ayant reconnu la légitimité et le bien-fondé des arguments des Cris et des Inuit.

Toutefois, le 22 novembre 1973 ce jugement était suspendu en Cour d'Appel. Les Amérindiens s'adressent alors à la Cour Suprême du Canada pour obtenir permission d'en appeler, ce qui leur fut refusé le 21 décembre 1973. (1)

Le 11 novembre 1975, une entente intervient entre quelques représentants des Cris et des Inuit et le gouvernement québécois. Plusieurs autochtones désavouent ce "traité" où on leur alloue une bien petite somme contre un immense territoire et où dorénavant ils seront à peine tolérés s'ils ne dérangent pas les activités des nouveaux occupants.

(1) Coûts et externalités de l'aménagement hydroélectrique de la Baie James. Héleine Lajambe, Département d'économie, McGill, novembre 1977.



Source: Société pour vaincre la pollution (SVP).

A qui profite le développement de nos ressources énergétiques?

Tu regardes ce bloc d'aluminium sans penser que pour en fabriquer chaque tonne, il faudra 16 000 kilowatts d'électricité

Et ainsi qu'une seule compagnie accapare à elle seule presque autant d'électricité que toutes les maisons du territoire

Et tu songes au nucléaire, et tu penses que peut-être, c'est cette industrie et non pas ta maison qui va manquer d'électricité...

Commentaire du film

Il y a au Québec une catégorie très spéciale de clients de l'Hydro qui est composée de ceux qui utilisent entre 5 millions et 100 millions de watts de puissance électrique. Ils sont 151 qui consomment à eux seuls 40% de toute l'électricité et qui fournissent le ¼ des revenus de l'Hydro. Dans le passé le gouvernement du Québec a eu tendance à utiliser l'Hydro-Québec pour accorder des subventions déguisées à certaines entreprises en leur consentant un tarif réduit. Il existe une douzaine de ces clients gros consommateurs qui bénéficient d'un tel régime de faveur. (1)

Les secteurs industriels comme ceux des pâtes et papiers et de l'aluminium accaparent à eux seuls 73% de la consommation industrielle d'électricité et ne fournissent que 9% des emplois industriels. Ces deux secteurs représentent de plus 28% de nos exportations si bien qu'il s'agit en réalité d'exportations déguisées d'énergie.

Les tarifs spéciaux consentis par arrêtés en Conseil s'appliquent principalement aux industries qui oeuvrent dans le domaine des richesses naturelles, surtout dans les secteurs des pâtes et papiers et l'électro-métallurgie. M. Joron estime que dans ce dernier cas en particulier, les compagnies impliquées ne font qu'une transformation primaire et qu'elles n'ont pas utilisé les réductions de tarifs d'électricité aux fins pour lesquelles elles étaient consenties, soit la transformation en produits finis. (2)

Voilà trois-quart de siècle qu'existe cet avantage comparatif (cheap electricity in Quebec) et pourtant le Québec reste avec un secteur secondaire très peu développé. En quoi cet avantage jouerait-il maintenant que toutes les usines américaines étudient les possibilités de la cogénération, de la conservation et des énergies alternatives appropriées pour mieux se débrancher du réseau électrique?(3)

(1) L'Hydro-Québec se défend de défavoriser les industries, Le Devoir, 29 décembre 1977.

(2) Guy Joron entend doter le Québec d'un véritable ministère de l'énergie, Jean-Claude Picard, Le Devoir, 17 janvier 1977.

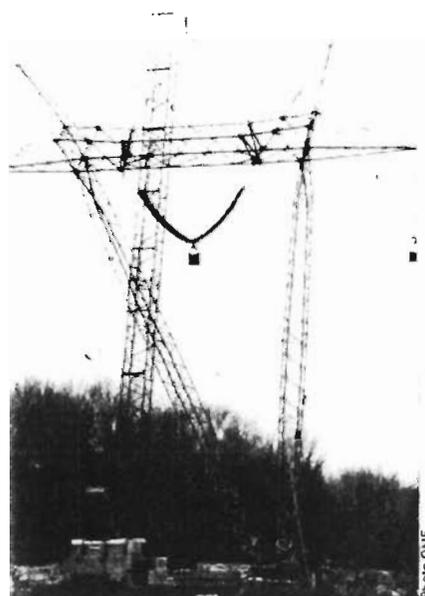
(3) Vous êtes pas tannés de payer? Hélène Lajambe, Pierre Lacombe, Journal de l'environnement, décembre 1978.

Tableau par secteur Hydro-Québec 1977

	Ventes		Consommation	
	Millions \$	%	Milliards kWh	%
Domestique et Agricole	459	37	24,391	28
Commercial et Municipal	313	25	15,812	18
Industriel	310	25	28,715	33
Eclairage des rues	27	2	622	1
Transport	3		189	
Hors Québec	110	10	15,200	18
Autres	23	1	2,393	2
	1,245	100	87,322	100

Source: Rapport annuel, Hydro-Québec 1977.

Dans le tableau ci-haut, on peut constater que le secteur domestique qui ne représente que 28% de toute l'électricité vendue aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec rapporte à l'Hydro-Québec 38.4% de ses revenus alors que le secteur industriel qui consomme 33% de l'électricité ne rapporte que 25%. Quant aux ventes hors Québec qui s'élèvent à 18% du total de l'électricité vendue, elles ne rapportent que 10% des revenus de l'Hydro-Québec.



Écoulement-énergie électrique au Québec (MWh)

	1970	1975
Services domestiques et agricoles	12,404,680	19,829,431
Consommation manufacturière		
- Pâtes et papiers	10,909,751	12,182,305
- Fonte et affinage métaux	14,741,559	16,815,957
- Produits chimiques	2,361,439	2,508,581
- Formes primaires, fer ou acier	1,333,926	1,733,961
- Abrasifs	507,705	473,033
- Ciment	294,722	407,709
- Raffinerie	644,584	867,766
- Autres	4,325,524	5,541,589
Total - Consommation manufacturière	35,119,210	40,530,901
Consommation industrie minière	2,413,738	2,144,481
Total - Consommation industrielle	37,532,948	42,675,385
Consommation commerciale et autre	14,234,167	17,429,274
Pertes et quantités non comptabilisées	4,761,881	9,709,277
Utilisée sur place par les services	715,531	252,751
Différence imputée à une erreur d'estimation	80,265	35,736
Total - Énergie écoulee au Québec	69,729,472	89,931,854
% de variation annuelle	8.1%	(1.7%)
% de variation 1965-1975	5.6%	

Données fournies par Statistique Canada, (Auto-producteurs inclus)

“Le principal facteur d'attrait du Québec: l'énergie à bon marché.”

Roger Demers,
commissaire industriel,
région Beauharnois-Valleyfield

Deux exemples de grands consommateurs d'électricité

Alcan

A peine 25% des lingots qui sortent du Saguenay s'écoulent sur le marché intérieur canadien. Les autres 80% sont exportés et avec eux de grandes quantités d'énergie et d'emplois. L'électricité nécessaire à une aluminerie représente un élément majeur du coût de production. Alcan possède des centrales hydrauliques qui lui fournissent l'électricité aux taux les plus bas en Amérique du Nord; c'est le plus gros producteur d'électricité au monde en dehors des utilités publiques. Sa puissance installée est de 2,687 MW pouvant produire 17 milliards de kWh. (1)

Alcan fabrique de l'aluminium dans 9 pays et elle en vend dans plus de 100. Le prix mondial de l'aluminium est en hausse constante comme le prix de l'électricité qui affecte les autres fabricants d'aluminium. Pour Alcan, ces hausses du prix mondial ne signifient que des profits accrus. (2)

David Culver, président de la Cie Alcan déclarait récemment: "Nous sommes le seul producteur au monde qui peut augmenter la production de 30% sans avoir à dépenser un seul sou pour l'électricité". Par privilège très spécial, les centrales hydroélectriques d'Alcan ont échappé au mouvement de nationalisation des années 60.

Le réseau électrique d'Alcan correspond à 20% du secteur public et est presque aussi important que tout le secteur domestique.

Il est situé sur les rivières Saguenay et Péribonka. Alcan possède 30 milles de rives le long du Saguenay.

De 1946 à 1977, les redevances et taxes payées à l'Etat québécois pour ces ressources n'avaient pratiquement pas augmenté. Au début de 1978, le Bill 98 haussait à .50 le mille kWh les taxes et redevances des producteurs privés d'électricité.

Sources:

(1) Alcan au Canada, Précis 1977, Services de relations publiques de l'Alcan.

(2) Alcan's latest Cliff Hanger, Forbes, 1er novembre 1977.

AUTO-PRODUCTEURS

Alcan	17 milliards de kWh
Reynolds	2 milliards de kWh
Autres	1 milliard de kWh

Reynolds Ltd.

Cette aluminerie de Baie Comeau d'abord propriété de British Aluminum Co. et de Quebec North Shore Paper Co. est passée à une compagnie américaine, la Reynolds Metals Co. en 1970. C'est une multinationale qui a des activités dans 17 pays. C'est le troisième plus gros producteur d'aluminium au monde. Elle produit de l'alumine et de l'aluminium dans les pays où les approvisionnements d'électricité sont abondants et bon marché et elle fait la transformation dans les pays où les salaires sont bas.

Elle est installée à Baie Comeau pour les raisons suivantes:

- o Un potentiel hydro-électrique considérable
- o Des quais à eaux profondes libres de glace à l'année longue.
- o Une ville moderne.
- o Un aéroport.
- o Une route reliant Baie Comeau à la ville de Québec.
- o Une main-d'oeuvre disponible.

La Reynolds consomme les quantités suivantes d'électricité:

3 milliards de kWh dont: 2,100,000,000 de son barrage privé Manic Power Co., et 900,000,000 de l'Hydro-Québec (1)

(1) Bienvenue à la Reynolds, Services de relations publiques de Reynolds Limited.

Qui paye la facture?

"Le facteur va passer te laisser ta facture d'électricité avec une petite publicité que tu ne liras même pas."

Commentaire du film

Depuis 1973, le prix de l'électricité a doublé. A la fin de 1978, l'Hydro-Québec annonçait de nouvelles hausses de 35 à 47% pour le secteur domestique, l'augmentation de 4% affectant le consommateur de 1,800 kWh et plus par mois.

Jusqu'au lancement du projet de la Baie James, le Québec n'avait pratiquement pas connu de hausse de ses tarifs d'électricité. (1) De 1973 à 1981 l'augmentation aura été de 131%. Il est de plus en plus évident que le consommateur québécois bénéficie de moins en moins de la rente économique que devrait lui offrir le fait d'avoir des richesses hydro-électriques sur son sol.

Les super-projets de production d'électricité, barrages gigantesques et centrales nucléaires exigent des capitaux extrêmement importants qui sont retirés aux autres secteurs de l'activité économique et aux budgets sociaux.

L'augmentation rapide et considérable des tarifs d'électricité est la voie choisie par l'Hydro-Québec pour accroître régulièrement la part que les consommateurs d'électricité auront à payer pour l'exploitation de moins en moins rentable de barrages de plus en plus éloignés et de centrales nucléaires dont les coûts escaladent si rapidement que les banques sont réticentes à financer ces installations comme le disait Roland Giroux à la Commission parlementaire de 1976. (2)

**Quelle part de nos ressources
et de nos revenus pouvons-nous
consacrer à la production d'électricité**

et pour qui?

De quels besoins s'agit-il?

(1) Vous êtes pas tannés de payer? Hélène Lajambe, Pierre Lacombe, Journal de l'environnement, décembre 1978.

(2) Hydro asks for 76% rate hike, Dave Thomas, The Gazette, 12 août 1976.

**Depuis 1973,
le prix de
l'électricité
a doublé et
ça continue!**

<i>Hausse Moyenne</i>	<i>Année</i>	<i>Hausse Secteur Domestique</i>
8.4%	1967	16.0%
7.5%	1970	13.4%
8.4%	1973	9.7%
9.8%	1975	9.7%
9.9%	1976	8.5%
10.0%	1977	8.8%
18.7%	1978	17.0%

Cette fois-ci l'Hydro-Québec a obtenu des hausses de:

<i>Hausse Moyenne</i>		<i>Année</i>	<i>Hausse Secteur Domestique</i>	
<i>Demandé</i>	<i>Obtenu</i>		<i>Demandé</i>	<i>[1] Obtenu [2]</i>
15.9%	13.7%	1979	16.9%	11.1% 15.8%
15.8%	13.3%	1980	16.9%	10.0% 13.6%
10.0%	10.6%	1981	10.9%	9.1% 12.0%

[1] De 1 à 900 Kwh. [2] Kwh. en plus

Source: Journal de l'environnement. Société pour vaincre la pollution, décembre 1978.

Energie - Emplois Capitaux

Les effets de la production énergétique sur les facteurs comme l'inflation, l'emploi, les investissements, les conditions de travail, la qualité de l'environnement varient considérablement selon le type d'énergie et surtout selon la façon de la produire.

Si l'on devait continuer à recourir massivement aux sources d'énergie exigeant des capitaux très élevés, ce drainage de capitaux énormes empêcherait l'investissement dans les entreprises qui ont besoin de cette énergie. Les investissements massifs dans la production d'énergie dure comme les grands barrages et les centrales nucléaires auront pour effet d'aggraver l'inflation, le chômage, la stagnation économique. Par contre les mêmes sommes investies dans l'énergie solaire créeraient de deux à quatre fois plus d'emplois que dans la production d'électricité. Des fonds investis dans des activités de conservation de l'énergie produiraient trois fois plus d'emplois que s'ils étaient consacrés au développement nucléaire. (1)

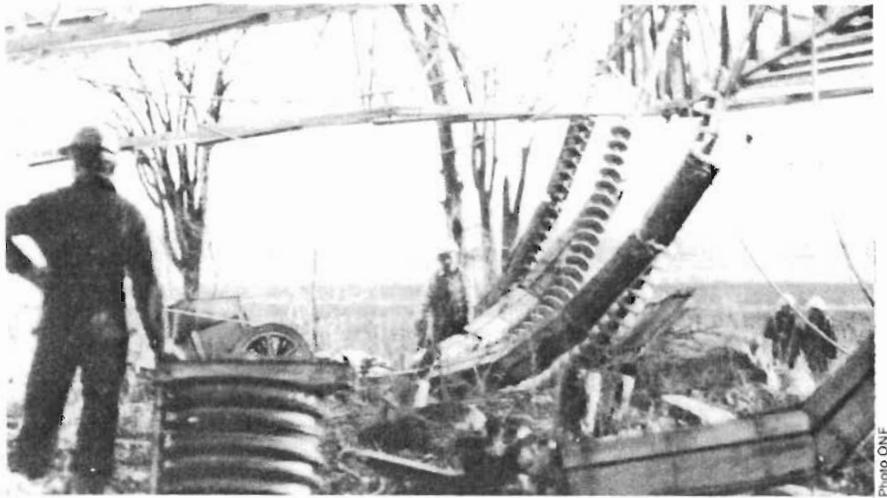
L'énergie électrique ne représente que 21% de l'énergie totale consommée, par contre ce secteur utilise 56% du capital investi dans la production d'énergie. L'électricité est de loin la forme d'énergie la plus coûteuse à produire en termes d'immobilisations. Et pourtant l'Hydro-Québec et le gouvernement prévoient porter à 50% du bilan énergétique la part de l'électricité vers l'an 2000.

Les 7 industries suivantes: produits pétroliers, produits chimiques, ciment, verre, abrasifs, métaux primaires et papier utilisent environ 59% de l'électricité et 77% de l'énergie totale nécessaires à la fabrication de biens de consommation. Cependant ces industries ont le plus faible rendement au chapitre de la productivité du capital et de l'énergie. Il y a une nette corrélation entre les deux facteurs: le capital permet l'acquisition de la machinerie et l'énergie en permet l'exploitation. Plus le capital investi dans les machines est important, plus la consommation d'énergie est forte. C'est une caractéristique des en-

(1) Of Nuclear Energy, Solar Heat and Jobs, Council on economic priorities, The New York Times, 16 octobre 1977.

“Pour chaque million de dollars investi, l'électricité crée à peu près 2 emplois permanents alors que l'industrie manufacturière en fournirait une vingtaine, le secteur de la construction une centaine et le secteur tertiaire encore plus. En 1975 l'électricité a absorbé plus de 25% des investissements québécois et n'a contribué que 2.4% au produit intérieur brut et 0.73% à l'emploi.”

L'Hydro-Québec ment-elle aux Québécois? Hélène Lajambe, économiste, *Le Devoir*, 12 décembre 1978.



treprises où la main-d'oeuvre se fait de plus en plus rare à cause de l'automatisation. Ces dernières années, les industries dont la demande en termes d'énergie et de capital est faible (cuir, textile) ont cédé le pas aux industries dont la demande est élevée à ces postes (les plastiques). Ce remplacement de produits naturels cuir, coton, laine, bois, savon par des produits synthétiques comme les plastiques, les fibres synthétiques, les détergents, draine les réserves en énergie et en capital et affecte le marché du travail. La moitié du chômage est d'origine technologique en Amérique du Nord. Les possibilités d'emploi diminuent lorsque de nouvelles méthodes de production sont introduites entraînant une baisse de la demande en main-d'oeuvre et une augmentation de la demande en énergie et en capital.

De plus les usines qui utilisent mal l'énergie et le capital sont les plus polluantes.

Le remplacement de la main-d'oeuvre par des machines, qui a aggravé la situation du chômage, est aussi la cause de l'énergie chère et de la dégradation de l'environnement. Ces trois crises du chômage, de l'énergie et de l'environnement n'en font qu'une (1).

Ce modèle de croissance repose sur la fuite en avant du progrès technologique, la planification de la désuétude des biens et des services. Le Québec a peut-être d'autres possibilités que de rester le pâle reflet du modèle de croissance américain. Pourquoi serions-nous condamnés à laisser exploiter nos ressources comme si elles étaient inépuisables afin de les racheter sous forme de gadgets chromés dont les américains inondent le marché québécois?

Il est de plus en plus reconnu que les pays industrialisés devront mettre l'accent dorénavant sur la durabilité et le recyclage de produits, la protection de l'environnement, la conservation des ressources naturelles et de l'énergie.

Cette orientation nouvelle exigera des techniques différentes et une conception inédite de l'innovation. Il y a sans doute des marchés potentiels extraordinaires qui s'offrent aux pays qui sauront prendre le virage à temps. Pourquoi le Québec ne se préparerait-il pas à répondre aux besoins de la société de conservation (2). Il est peut-être plus facile pour une économie relativement peu spécialisée, mais riche en ressources naturelles convoitées comme la nôtre, d'aborder la recherche d'une vocation industrielle axée sur les besoins de ce nouveau type de société plutôt que sur la production de gadgets d'une société de gaspillage.

(1) Énergie et travail, Conférence de Barry Commoner du Scientist's Institute for Public Information au Congrès du travail du Canada, le 20 février 1978.

(2) La tertiarisation de l'économie québécoise. Pierre Lamonde, Les Presses de l'université du Québec, 1976.



The Province of Québec offers unique profit opportunities for the investor. It is incredibly rich in natural resources and enjoys an abundance of vital hydro-electric power. It has a highly developed transportation and communications network and Montréal is the hub of the Canadian banking system.

In addition to provincial incentives, the Government of Canada is prepared to pay cash grants of up to \$12,000,000 (for a maximum of \$30,000 for each job created) to companies establishing new plants in designated regions.

To find out more about Québec and why it is such a great place to do business, visit The Québec Pavilion at The Fourth Annual Institutional Investor Conference, New York Hilton, March 17, 18, 19, 1971 and meet senior management representatives from these members of the General Council of Industry of Québec.

INVEST
QUÉBEC

Alcan Aluminum/Bell Canada/Bombardier Ltd
Bromont-Cowansville Industrial Park/Canadian
Bankers' Association/Canadian National/Canadian
Pacific/Council of Pulp & Paper Producers of
Québec/Greenfields Inc./Lévesque Beaubien
Inc./Molson's Brewery/Moigan, Ostiguy & Hudon
Inc./The House of Seagram Ltd.

*Members Montréal Stock Exchange/Canadian
Stock Exchange

Further information on the Province of Québec is always available from: Québec House, 17 West 50th St., Rockefeller Center, New York, N.Y. 10020

Annnonce parue dans la revue américaine **Institutional Investor**, en mars 1971.

Électricité — Emplois — Chômage De Duplessis à nos jours.

Duplessis — Semaine de l'électricité, février 1959.

"Les gigantesques développements hydro-électriques dont profitent la province en particulier depuis une douzaine d'années ont contribué à l'essor merveilleux et au progrès considérable de la vie économique en même temps qu'ils ont multiplié par milliers les emplois rémunérateurs.

Bien utilisée, l'électricité crée de nombreux emplois."

Lesage 1962 — Campagne électorale - Nationalisation de l'électricité

"Opération merveilleuse qui fera des 5,300,000 québécois des actionnaires à part entière de ce patrimoine merveilleux qu'est l'électricité dans le Québec. Associez-vous à nous pour rendre au peuple québécois ce qui appartient au peuple du Québec."

Johnson 1962 — Campagne électorale - Nationalisation de l'électricité

"Il y a un record de chômage dans cette province où le nombre d'emplois nouveaux n'est pas le même que dans les autres provinces."

Lévesque 1962 — Campagne électorale - Nationalisation de l'électricité

"L'Hydro-Québec est une des plus grosses entreprises d'énergie du continent nord-américain... Autour de nous il y a l'état de New York et l'Ontario qui n'ont plus d'électricité à bon marché."

Johnson à New York

"Les Américains ont plus confiance à la rentabilité de leurs capitaux qu'aux théories politiques. Ce qu'ils veulent connaître: quelles sont les possibilités du marché, quelles sont les règles du jeu?"

Bourassa à New York — 1971

"J'espère que toutes les annonces d'investissements et la réalisation de ces investissements, la relance de la construction, la baisse des taux d'intérêt la relance de l'économie américaine vont influencer substantiellement le taux de chômage au cours de l'été."

La mise en coupe du Québec

"Ces gens fondent un monde nouveau qui alimente nos usines en matières premières..."

(Québec, Tremplin stratégique)

"Parce que nos rivières nous donnent autant d'électricité que d'autres du pétrole ou des bananes.

Voilà que le paysage ne va plus s'ordonner qu'en fonction du développement toujours plus poussé de cette électricité, car l'industrie qui va venir va en prendre de plus en plus...

Une industrie qui peu à peu se concentre dans l'affinage des métaux et des richesses naturelles...

Une industrie que tu ne contrôles pas mais qui, elle, te relègue de plus en plus à n'exister qu'en fonction d'elle...

Et c'est ainsi que peu à peu, dans le paysage, s'écrit ton histoire."

Commentaire du film

C'est à la fin du 19^e siècle que naît au Québec l'industrie hydroélectrique. Le premier barrage fut érigé en 1887 sur la rivière Batiscan, dans la région de Trois-Rivières.

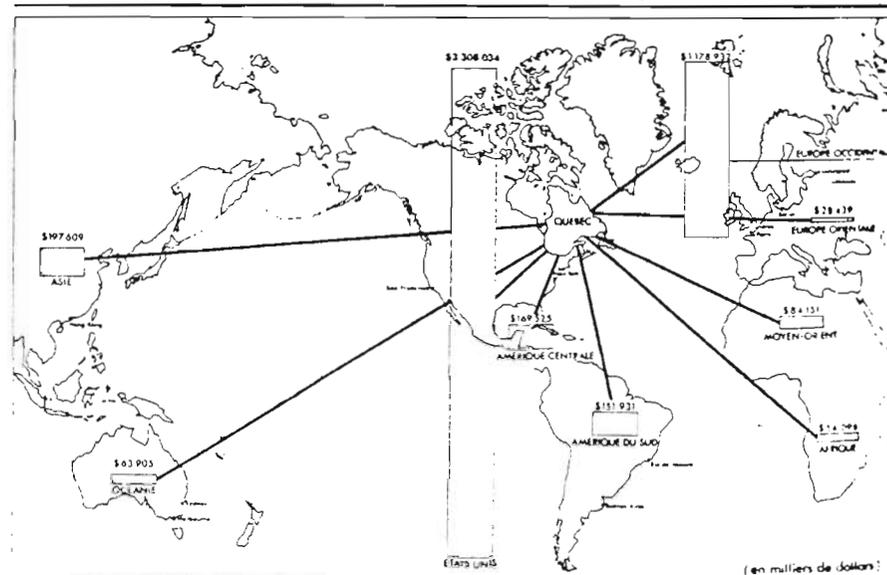
Dès le début, ce sont les capitaux, les techniques et le marché américains qui assurent le développement du potentiel hydroélectrique québécois et donne son impulsion définitive à l'industrialisation du Québec après la première guerre mondiale. Les ressources minières du plateau laurentien, les immenses forêts de conifères, la capacité hydroélectrique des rivières québécoises, attirent les investisseurs américains à la recherche de nouvelles sources d'énergie et de matières premières.

"...Vers 1880, les grandes unités de production, et en particulier la formation d'un complexe sidérurgique dans les Etats américains des Grands Lacs de même que le développement des centres métropolitains avaient modifié les cadres de l'entreprise. L'industrie sidérurgique et ses dérivés, l'industrie des métaux non-ferreux et l'industrie de la pâte et du papier s'organisaient à l'échelle continentale et en fonction d'un marché nord-américain ou international." (Albert Faucher, Histoire économique et Unité canadienne, Fides, 1970.) Les provinces canadiennes, et notamment l'Ontario et le Québec sont rapidement incluses dans ce grand mouvement de développement continental. C'est de cette époque — début du siècle — que date l'exploitation des mines dans le nord de l'Ontario (de Sudbury à North Bay) à laquelle vient se greffer rapidement le développement minier de l'Abitibi par le groupe de Noranda. L'ALCOA, ancêtre américain de l'ALCAN, s'installe sur les bords du St-Maurice, à Shawinigan, puis du Saguenay, à la recherche d'énergie pour transformer la bauxite des Guyanes et des Antilles britanniques en aluminium. Autre grande consommatrice d'énergie, l'industrie des pâtes et papiers s'empare des forêts québécoises. Au début des années 20, l'International Paper des États-Unis construit dans la région de Trois-Rivières ce qui constitue à l'époque la plus importante usine de papier journal au monde.

Le Québec offre au capital américain à la recherche d'expansion ses

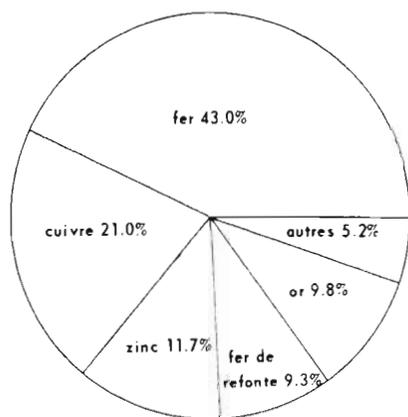
Exportations internationales du Québec,

Valeur des exportations chargées au Québec, selon la destination, 1974

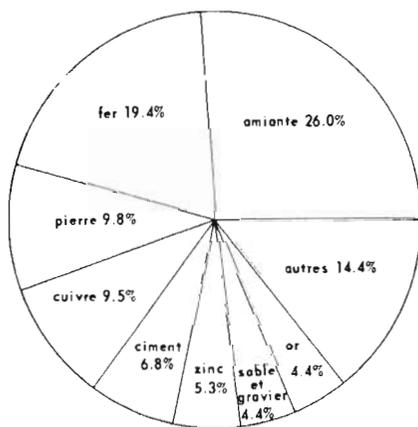


Source: Annuaire du Québec 1975-76

IMPORTANCE RELATIVE SELON
VALEUR DE PRODUCTION
MÉTAUX



TOUTES LES SUBSTANCES



Source: L'Industrie minière au Québec, 1977, Ministère des Richesses naturelles.

ressources en énergie, ses matières premières, sa main-d'oeuvre. et en plus, la complaisance de la province qui s'engage à collaborer avec l'entreprise américaine en lui procurant des conditions favorables d'exploitation. Ce qui ne va pas sans évoquer, comme le fait remarquer Albert Faucher, aux yeux de certains groupes du Québec, l'image d'un nouveau pacte colonial, style xx^e siècle.

Pour une bouchée de pain et parfois encore moins, on livre aux entreprises américaines des milles carrés de forêts, des portions complètes de rivières et de cours d'eau, des gisements entiers de fer et d'amiante. En échange, on se glorifie de recevoir le capital américain, ses ingénieurs, ses techniques et son marché pour le papier journal, l'amiante, le fer, l'aluminium. Ces produits primaires seront transformés aux États-Unis pour revenir au Québec sous la forme de produits finis.

À ce chapitre, l'histoire du Québec depuis les premiers grands développements hydroélectriques sur les rivières St-Maurice et Saguenay jusqu'au super-projet actuel de la Baie James et du nucléaire n'a guère changé. Comptant parmi les premiers producteurs au monde de minerai de fer, de lingots d'aluminium, d'amiante, le Québec encore aujourd'hui ne transforme en acier et en produits finis qu'une infime portion de ces matières premières et produits primaires: 96% de l'amiante extraite au Québec, 95% du zinc, 85% du fer, 68% du cuivre, sont exportés hors du Québec, majoritairement aux États-Unis.

Plus de 60% des exportations internationales du Québec (c.-à-d. celles qui ne sont pas destinées au reste du Canada) appartiennent au secteur des ressources naturelles, tandis que sur le plan interprovincial le Québec exporte principalement des produits liés à l'industrie légère. Les principaux produits exportés sur le marché international sont le papier journal, le fer, l'aluminium. Le gros de ces produits est destiné aux industries américaines, les États-Unis totalisent plus des 2/3 des exportations internationales.

Ces quelques données permettent de se faire une idée à quel point le secteur des ressources naturelles au Québec est inféodé aux besoins industriels de nos voisins, surtout si'on ajoute à cela le fait que, exception faite du secteur des pâtes et papiers, la majorité de l'industrie appartenant au secteur des ressources naturelles est dominée par des entreprises américaines. Les super-projets énergétiques, loin de mettre en question ce modèle, ne peuvent que le renforcer. En effet, c'est ce secteur de notre économie lié à la transformation primaire des ressources naturelles qui exige une énorme consommation d'énergie électrique, perpétuant des déséquilibres et des distorsions économiques qui se répercutent sur l'ensemble de la société québécoise.

Sources: CEQ, Le Développement économique au service du peuple québécois, Sommet économique, 24-26 mai 1977.

Albert Faucher, Histoire économique et Unité canadienne, Fides, 1970.

L'Économie québécoise, Histoire. Développement, Politiques, Les Presses de l'Université du Québec, 1976.

Carol Jobin, Les Enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1978.

L'exemple du fer

L'extraction du minerai de fer constitue au Québec l'un des exemples les plus frappants de la mainmise américaine sur nos richesses naturelles et de l'exploitation de tout un secteur économique en fonction, non pas des besoins de notre développement, mais de celui de l'industrie américaine.

Premier producteur de fer au Canada (32% de la production totale), et quatrième producteur mondial (1), le Québec exporte chaque année des millions de tonnes de minerai de fer vers les USA. Extrait des riches gisements du Nouveau-Québec, ce fer est expédié à l'état brut ou semi-brut, en grande partie par la Voie maritime du St-Laurent, vers les aciéries américaines sur les Grands Lacs. Des entreprises améri-

(1) En tenant compte de la production totale Québec-Labrador.

"Jour de fête à Sept-Iles (...)
10 000 000 de tonnes par année
Et ce ne sera qu'un commencement..."

Actualités, 2 août 1954

Production de fer au Québec en 1977:

17,9 millions de tonnes fortes
32% de la production canadienne

Principaux producteurs:
Iron Ore Co.: 7 650 000 t.
Quebec Cartier Mining:
13 160 000 t.

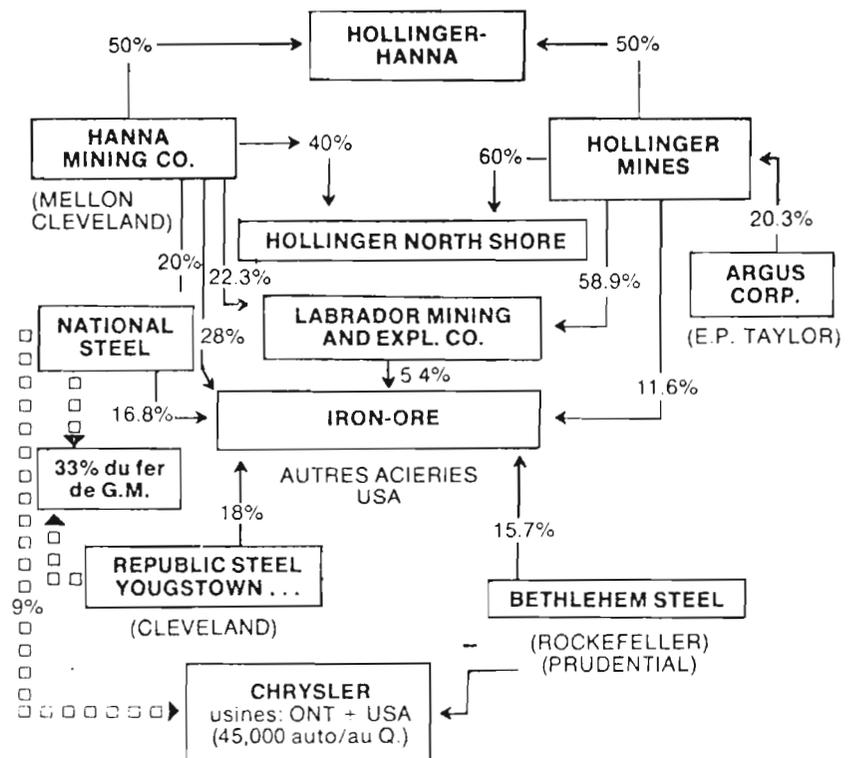
caines contrôlent tout le processus, de l'extraction du minerai à sa transformation en acier et en produits finis en passant par son transport. Ainsi, le fer du Nouveau-Québec nous revient-il sur le marché en pièces manufacturées et en automobiles.

Jusqu'au début des années 50, le Québec ne produisait à peu près pas de fer. C'est sous l'impulsion des besoins industriels américains qu'on se lance alors dans l'exploitation intensive du fer du nord québécois et du Labrador. En 1952, un rapport soumis au gouvernement américain — le Rapport Paley — recommande à Washington de stocker systématiquement les matériaux stratégiques (fer, amiante, titane, cuivre, etc.) et que l'approvisionnement des Etats-Unis en ce qui concerne ces ressources se fasse à même des gisements étrangers pour ne pas épuiser les réserves américaines. C'est alors que les Etats-Unis se tournent vers le fer de l'Ungava pour alimenter leur sidérurgie, en même temps que pour en faciliter le transport vers les Grands Lacs, on fait pression sur le Canada pour accélérer la construction de la Voie maritime du St-Laurent.

Trois compagnies minières viendront successivement s'installer sur la Côte-Nord et dans le Nouveau-Québec: *Iron Ore of Canada* contrôlée par le groupe M.A. Hanna de Cleveland, en 1954; *Quebec Cartier Mining*, une filiale à part entière de la US Steel, en 1961; *Wabush Mines*, contrôlée par des capitaux américains et deux aciéries ontariennes, en 1965. (Les dates sont celles du premier chargement de minerai expédié.)

Comme la Quebec Cartier Mining, l'*Iron Ore of Canada* n'a de canadiens que le nom et la façade. C'est une filiale de Hanna Mining de Cleveland, société américaine associée à l'entreprise canadienne Hollinger Mines de Toronto (groupe Argus). Trois grandes aciéries américaines contrôlent plus de la moitié des actions de l'Iron Ore: National Steel qui approvisionne Chrysler et General Motors en acier, Bethlehem Steel et Republic Steel. Ces trois aciéries sont avec Hanna Mining les principaux propriétaires et les principaux clients de Iron Ore of Canada.

**STRUCTURE DE LA PROPRIETE
IRON ORE CO. OF CANADA**



Source: Pierre Fournier, *The Quebec Establishment*, Black Rose Books, Montréal, 1976.

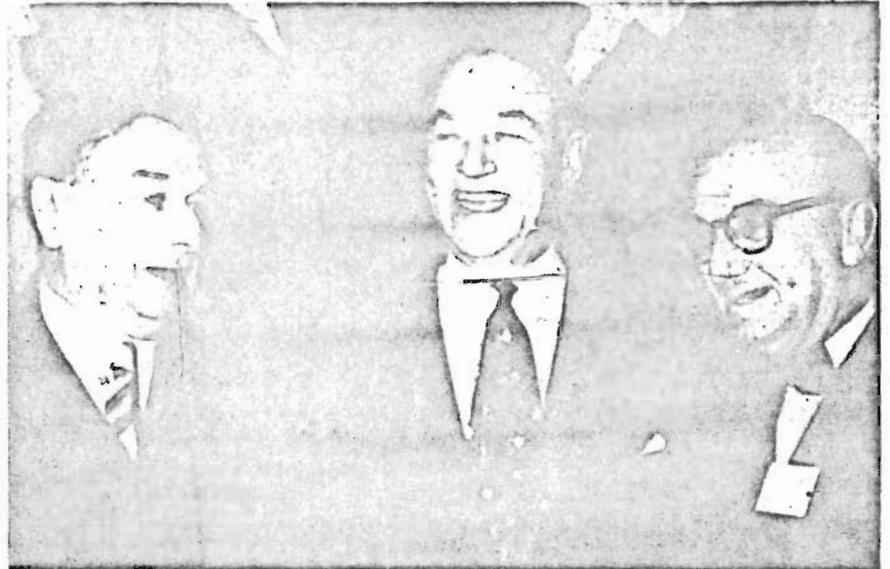
(Tiré de: CSN, Aide-mémoire au document "Ne comptons que sur nos propres moyens", Montréal, 1972, p. 36).

"R.E. Powell, président de l'Aluminum Co. of Canada,... Jules Timmins (Ndr: de Noranda Mines et Hollinger Mines), le colonel R.R. McCormick du Chicago Tribune et autres compagnies (Ndr: de Ontario Paper et Quebec North Paper) et Sir James H. Dunn (Ndr: de Algoma Steel de Sault-Ste-Marie) étaient tous des grands admirateurs de Duplessis. Durant les années 50, Dunn se rendait en avion à Montréal ou Québec une fois par mois. Duplessis avait de longues discussions, pour la plupart fructueuses, avec chacun de ces hommes sur la mise en valeur du nord du Québec, soit la Côte-Nord ou la région du Lac Saint-Jean."

Conrad Black, Duplessis, tome II, p. 474

The Gateway to Ungava Ore Is Opened

Montreal STAR 20



PREMIER MAURICE DUPLESSIS, American Secretary of the Treasury George M. Humphrey, centre, and Newfoundland Premier Joseph Smallwood attend the ceremonies inaugurating the first ore shipment from Seven Islands.

En 25 ans d'opération, la Iron Ore of Canada a expédié via ses quais de Sept-Iles 357 millions de tonnes de minerai de fer (long tons). Ses avoirs sont évalués à plus de un milliard de dollars. Elle possède des usines de bouletage et un concentrateur de minerai à Carol Lake (Terre-Neuve), deux lignes de chemin de fer, deux villes (Labrador City et Shefferville), sans compter ses installations à Sept-Iles, des centrales hydroélectriques, des installations portuaires, des compagnies de téléphone, etc.

L'Iron Ore of Canada a reçu en concessions des gouvernements terreneuvien et québécois (indirectement via des sociétés minières canadiennes) 500 milles carrés de territoire. En échange, elle doit s'acquitter d'impôts et de royalties dont le montant n'a jamais été public, même si le bruit court depuis longtemps que c'est un cent la tonne de minerai.

Dossier Québec, Les Richesses naturelles, Carrefour International, 1975.

Claude St-Onge, L'Impérialisme US au Québec, Thèse de 3e cycle, Université de Paris VIII, 1973.

The Hanna Industrial Complex, NACLA, New York, 1969.

"Ne comptons que sur nos propres moyens", Document de travail, CSN, 1971.

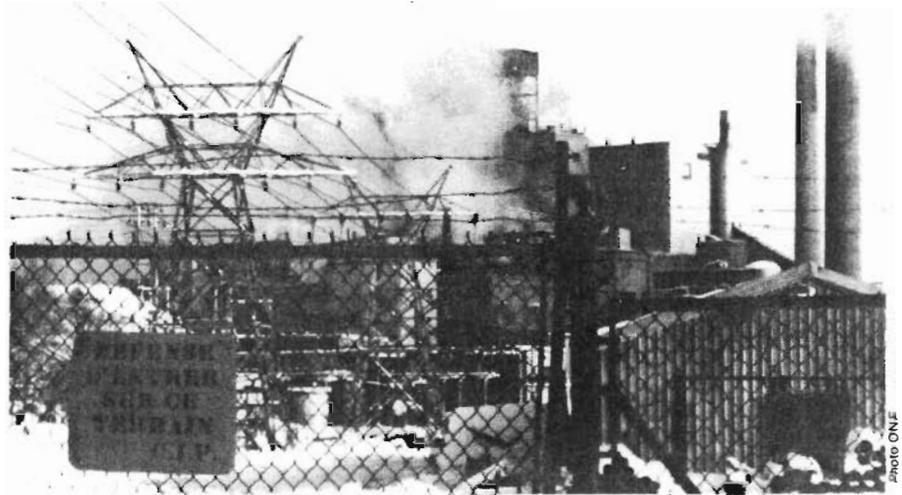
Jacqueline Harvey, Le Trafic maritime de la Côte-Nord, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1973.

Le projet Feral

Commencée depuis le début des années 50, l'exploitation intensive du fer au Québec n'est pas terminée. Après le fer de l'Ungava, on se prépare à exploiter dans les années 80 un des plus importants gisements de fer de l'est de l'Amérique: celui du lac Albanel, dans la région de Chibougamau.

Les réserves de fer de cette région, estimées à plusieurs milliards de tonnes, sont connues depuis longtemps. Dès 1956, la Cleveland-Cliffs, une des plus importantes aciéries américaines, déjà impliquée dans le développement de la Côte-Nord dans les années 40, commençait l'exploration du territoire pour une exploitation future. En 1961, la Cleveland-Cliffs chargeait la firme Bechtel de préparer une étude de développement, étude qui fut révisée en 1970 et 1974.

Dans son dernier rapport annuel (1977-78), la Société de Développement de la Baie James estime à un milliard de tonnes les réserves de minerai immédiatement exploitables à ciel ouvert, permettant une production annuelle de 9 millions de tonnes de boulettes et de concentré pendant une période de 30 ans. Depuis 1976, la SDBJ qui a charge du



La Canadian International Paper (CIP) à La Tuque.

- la Consolidated-Bathurst sous le contrôle de Power Corporation;
- la Domtar liée au groupe Argus de Toronto;
- l'Abitibi-Price de Toronto au capital anglo-canadien.

Viennent ensuite la Quebec North Shore, la compagnie Eddy et l'Anglo-Canadian Pulp and Paper.

L'acquisition, en 1974, de Price Brothers par Abitibi Paper de Toronto a fait d'Abitibi-Price le plus grand producteur mondial de papier journal, repoussant au second rang, sur le plan nord-américain, la CIP. Aujourd'hui, on parle d'autres fusions possibles ce qui accentuerait encore plus le phénomène de concentration dans ce secteur industriel-clé du Québec le troisième en importance pour la quantité de main-d'oeuvre employée (les deux premiers sont le secteur des aliments et boissons et celui du vêtement).

Depuis leur installation au Québec, les grands des pâtes et papiers consomment la très grande partie du bois coupé au Québec, grâce à un régime de concessions forestières qui leur donne des droits exclusifs de coupe sur plus de 70 000 milles carrés du territoire québécois, ce qui équivaut à plus que la superficie totale de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse et du Danemark réunis (57 153 m.c. pour 30 millions d'habitants) et à plus de 10% de tout le territoire québécois.

Les principaux secteurs manufacturiers au Québec

1967	travailleurs	%	établissements	%	valeur de la production (millions)	%
Papiers et produits connexes	40,506 (3)	8	214	2	\$ 1,491 (3)	10
Aliments et boissons	60,298 (1)	12	1,969	18	\$ 2,350 (1)	16
Textile	41,997 (2)	8	448	4	\$ 464 (5)	3
Métaux primaires	22,715 (5)	4.5	105	1	\$ 1,602	11
Matériel de transport	34,382 (4)	7	149	1	\$ 1,017 (4)	7
Total de l'industrie manufacturière au Québec (20 groupes)	504,715	100	10,723	100	\$14,400	100

Note: Les chiffres entre parenthèses donnent le rang comparé de ces industries.
Source: Annuaire du Québec, BSQ, 1971

En 1971, le gouvernement Bourassa jouant de l'argument des "cent mille emplois", et malgré les protestations, bradait une autre immense portion du territoire québécois: un droit de coupe exclusif sur 27 000 milles carrés de forêts au nord de Sept-Iles à l'International Telephone and Telegraph – ITT – des Etats-Unis pour alimenter la construction d'une usine de pâte dissolvante à Port-Cartier. Et ce jusqu'en l'an 2011, le contrat étant par ailleurs renouvelable pour un autre 40 ans. Bourassa parle alors du "plus grand projet forestier de l'histoire du Québec", quelque chose comme le "projet du siècle" dans le secteur des pâtes et papiers.

International Telephone & Telegraph (ITT)

"Tout ce territoire qu'un jour tu donnes en retour de quelques emplois à une compagnie multinationale, ITT.

"Tout un coin du pays grand comme trois fois l'Irlande que tu leur donnes en les payant en plus pour qu'ils daignent bien accepter de le prendre..." Commentaire du film

C'est le 29 juin 1971 que le gouvernement québécois faisait cadeau d'une portion du Québec grande comme trois fois l'Irlande à ITT-Rayonier, un des embranchements de l'International Telephone and Telegraph, le plus gros conglomérat du globe, impliqué dans de nombreux scandales financiers et politiques aux Etats-Unis et dans le renversement du gouvernement Allende au Chili en septembre 1973. Parmi les membres de son Conseil d'administration, un ex-directeur de la CIA et de l'Energie atomique des Etats-Unis: John A. McCone.

Voici ce que le Québec a offert à ITT pour 80 ans, en échange d'une projection pour 1987 de 5 400 emplois directs et indirects:

- Une concession forestière de 27 000 milles carrés dans une forêt domaniale de 51 000 m.c. contenant de l'épinette noire de super-qualité pour la fabrication de pâte dissolvante. Ce territoire est ouvert sur la mer de Port-Cartier à Blanc Sablon permettant son expédition vers les marchés américains et européens où elle sera transformée.

- Des subventions gouvernementales globalisant 40 millions de dollars (21 millions en provenance du fédéral, 19 millions du provincial).

- Des tarifs privilégiés sur les droits de coupe, l'ITT payant .50 cents la corde au lieu des 2,50 dollars par corde de bois payés en redevances par les autres compagnies forestières.

- Mise en chantier d'une route de Sept-Iles à Havre St-Pierre au coût de 17 millions que le Québec s'engage à prolonger jusqu'à la frontière du Labrador (coût estimé de 40 millions).

- Prise en charge par l'Etat québécois, contrairement aux prescriptions de la loi générale des Terres et Forêts, des frais de prévention et de protection contre les incendies et des frais de mesurage et d'aménagement forestier.

En outre, le Québec s'engageait à construire un hôpital pour les travailleurs de ITT et à subventionner la ville de Port-Cartier pour la construction d'un système de traitement et d'épuration des eaux pour les déchets de l'usine. Pour sa part, l'Hydro-Québec se chargeait d'approvisionner l'usine de Port-Cartier en électricité au plus bas tarif et pour des années. Ce qui représente un cadeau de taille, l'usine ITT-Rayonier (Rayonier Québec) étant la plus grosse usine de pâte dissolvante au monde, avec une capacité annuelle de 263 000 tonnes.

Sources: Jacques Keable, ITT, Onzième Province, Maclean, septembre 1974.

Nick Auf der Maur, ITT, Now the experts on Catch-22 move on Canada, Last Post, juillet 1973.

CSN, On est pas pour se laisser passer un sapin, 1973.

CSN, Mémoire à la Commission parlementaire sur l'industrie des pâtes et papiers, 27 septembre 1977.

100 MILLES CARRÉS DE FORÊTS DU QUÉBEC AUX MAINS DE QUELQUES GRANDES COMPAGNIES

Territoires forestiers concédés
(1971)

CIP	21,367 m.c.
Consolidated Bathurst	15,538 m.c.
Domtar	11,887 m.c.
Price	8,213 m.c.
Quebec North Shore	5,934 m.c.
Eddy	3,934 m.c.
Anglo Canadian	3,432 m.c.
Total	70,028 m.c.
ITT	27,000 m.c.
Grand total	97,028 m.c.

Source: Ministère des Terres et Forêts, Rapport annuel, 1971.

(Cité dans On est pas pour s'laisser passer un sapin, CSN, 1973.)

Les vrais décideurs

"Tu le sais que ce n'est pas toi qui mènes... que tout va être décidé pour toi.

Ils vont y voir pour toi. S'ils décident que le capitalisme doit survivre parce que sur lui reposent leur pouvoir et leurs privilèges...

Ils vont être en train de mettre sur pied une quelconque commission trilatérale sous l'impulsion d'un des plus grands banquiers du monde..."

Commentaire du film

L'exploitation par des sociétés géantes — en majorité américaines — des ressources naturelles du Québec, l'armée de compagnies minières qui sondent et scrutent à l'heure actuelle tout le territoire québécois, du sud de la Baie James à la Baie d'Ungava, à la recherche de richesses que l'immense potentiel hydroélectrique qu'on est en train d'y développer leur permettra d'exploiter à bon compte, ne sont que la pointe la plus visible de l'iceberg. La majorité de ces sociétés et compagnies ne sont que des embranchements — majeurs ou mineurs — de vastes empires financiers et industriels, qui, ayant siège à New York, Cleveland, Chicago ou Los Angeles, étendent leurs tentacules en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique latine, et, bien sûr, au Canada et au Québec.

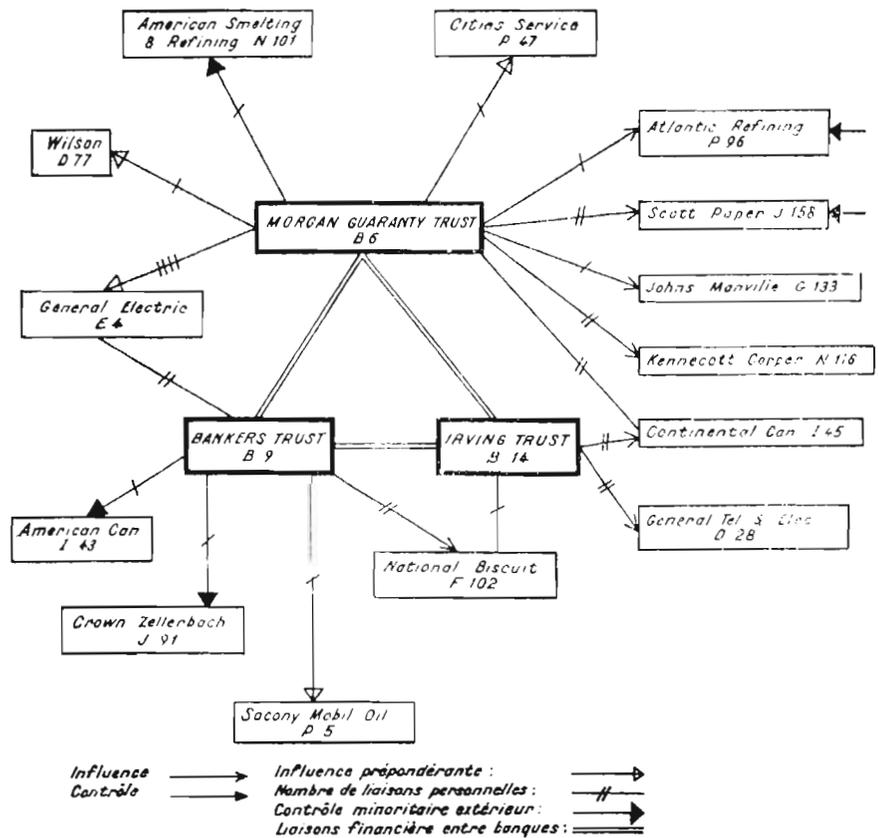
Au début des années 60, "parmi les 200 plus grandes sociétés industrielles américaines, au moins 25 d'entre elles étaient contrôlées par quatre groupes (Morgan, Rockefeller, Mellon et Hanna-Cleveland) et plus de 50 autres étaient soumises à leur influence. Par ailleurs, ces quatre groupes, étroitement liés les uns aux autres par de très nombreux intérêts communs et tout un entrelacement de liaisons personnelles, étaient dominés par une petite poignée de "corporate rich." (Jean-Marie Chevalier, La Structure financière de l'industrie américaine et le problème du contrôle dans les grandes sociétés américaines, Cujas, Paris, p. 213.)

Cette centralisation et cette concentration du capital entre les mains de quelques "corporate rich" n'a fait au cours des vingt dernières années que s'accroître. Une société comme l'ITT, par exemple, liée à

"C'est la haute finance qui domine l'industrie et non l'inverse: une grande partie du pouvoir économique se concentre entre les mains de cette oligarchie".

J.M. Chevalier, La Structure financière de l'industrie américaine, Cujas, Paris.

Le groupe Morgan



Source: J.M. Chevalier, op. cit.



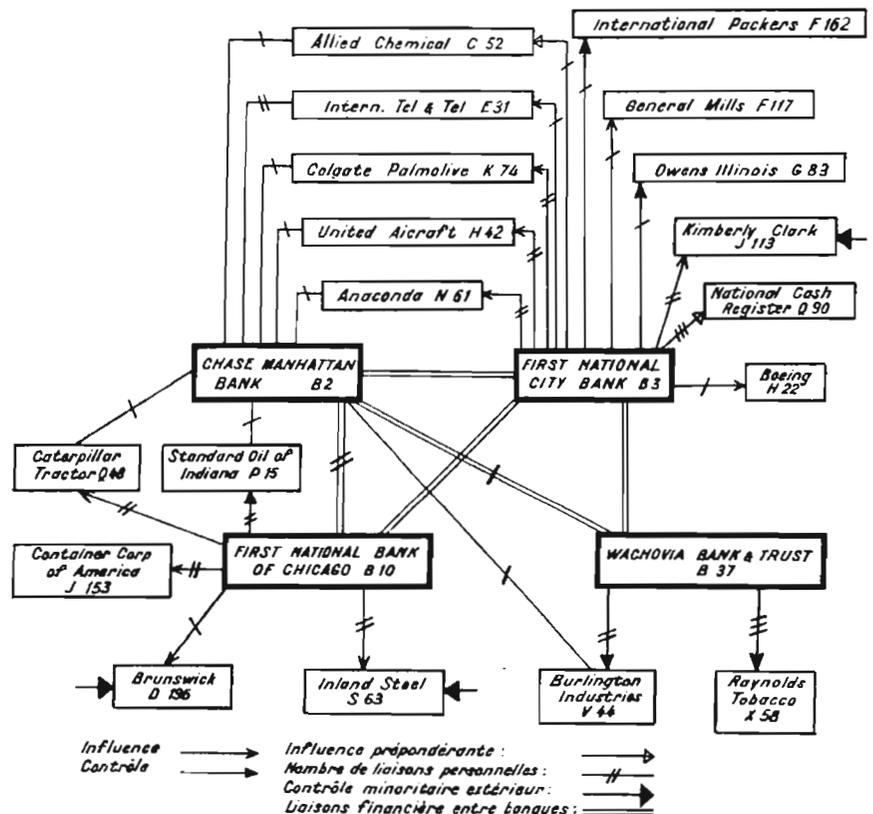
(Reproduit du film)

l'empire Rockefeller, a dévoré depuis 1960 compagnies après compagnies pour passer en une décennie d'une valeur de 811 millions de dollars à 6,4 milliards de dollars, ses profits passant de 30,6 millions de dollars en 1960 à 353,3 millions en 1970. Ce qui n'était au point de départ qu'une compagnie spécialisée dans les communications est devenu en 10 ans un énorme conglomérat louant des autos (Avis), possédant des hôtels (Sheraton), vendant du pain et des gâteaux (Continental Baking) vendant des assurances (Hartford) et fabriquant de la pâte dissolvante en Colombie britannique et au Québec (Rayonier).

Ces "états dans l'Etat" utilisent leur énorme puissance économique pour faire ou défaire les gouvernements, (le rôle d'ITT au Chili sous la présidence Allende étant, encore ici, particulièrement significatif), en influencer et en orienter leurs politiques. Quand des firmes de la taille de ITT ou Standard Oil négocient avec le premier ministre du Canada ou du Québec, leur poids est celui de sociétés dont les avoirs dépassent le Produit National Brut de la plupart des pays du monde, exception faite d'une minorité d'entre eux.

David Rockefeller, héritier d'une des plus grandes fortunes américaines bâtie sur le pétrole (Standard Oil), président de la troisième plus grande banque des Etats-Unis, la Chase Manhattan Bank de New York, est un des plus imminents représentants de cette petite minorité de "corporate rich" dont l'influence a depuis longtemps dépassé les frontières de Wall Street et des E.U. pour s'étendre aux plus hautes sphères du monde politique. Véritable "ministre des Affaires étrangères" des grandes puissances économiques, il sillonne les grandes capitales des trois continents s'entretenant avec les chefs d'Etat et cherchant à en orienter les politiques. Encore tout récemment, David Rockefeller fut le principal artisan de la mise sur pied de la **Commission Trilatérale**, dont Jimmy Carter et ses principaux lieutenants sont des émanations politiques.

Le groupe Rockefeller



Source: J.M. Chevalier, op. cit..

La Commission trilatérale

Créée en 1973 aux Etats-Unis, cette commission qui réunit les plus hauts noms du monde financier, industriel et politique de l'Amérique du Nord, de l'Europe et du Japon — d'où son nom de "trilatérale" — constitue une sorte de comité exécutif du capital financier transnational. Dominée par les Américains qui l'ont formée, on retrouve parmi ses 200 membres triés sur le volet, les plus grands banquiers, hommes d'affaires et industriels américains auxquels s'ajoutent quelques noms d'hommes politiques (dont le président Carter et le vice-président Mondale), de dirigeants d'organisations internationales et de quelques universitaires et syndicalistes. Sa liste de membres comprend les noms des présidents de la Chase Manhattan Bank, de la Bank of America, de Coca Cola, Bendix, Caterpillar, IBM, Exxon, Hewlett-Packard, Sears & Roebuck, CBS, Texas Instruments, etc. Côté japonais et européen, même brochette de grands noms: Mitsubishi Bank, Rothschild, Lloyds of London, Shell, Unilever, Fiat, Sony, Nippon Steel, etc.

Jusqu'à sa nomination comme conseiller spécial de Carter, la Commission a été dirigée par Zbigniew Brzezinski. Son président est David Rockefeller et son vice-président, l'ex-ministre des Affaires étrangères du Canada, Mitchell Sharp. Son but, tel que défini par Z. Brzezinski, est de resserrer les liens entre les pays capitalistes avancés pour faire face à l'avance du monde communiste et aux revendications du Tiers-Monde. Dans un rapport rédigé par Samuel Huntington sous le titre de *The crisis of democracy, Report on the Governability of Democracies*, la Commission estime que les démocraties libérales tendent à devenir ingouvernables, particulièrement en raison du pouvoir des "intellectuels orientés par des valeurs" et qu'il conviendrait de renforcer le principe d'autorité.

Sources: Jean-Marie Chevalier, docteur ès Sciences économiques, La Structure financière de l'industrie américaine et le problème du contrôle dans les grandes sociétés américaines, Editions Cujas, Paris.
Diane Johnstone, L'Amérique de Jimmy Carter, Une Stratégie "trilatérale", Le Monde Diplomatique, nov. 1976.
Robert Collison, Is There a Rockefeller conspiracy in your future? Saturday Night, oct. 1977.
Jeff Frieden, The Trilateral Commission, Monthly Review, déc. 1977.
Anthony Sampson, The Sovereign State of ITT, Stein and Day, N.Y., 1973.

Le financement de la Baie James: quelques manchettes dans les journaux, en 1972

Grâce à la réputation de l'Hydro, le baron de Rothschild a pleine confiance au projet de la Baie James

Le Soleil, lundi, 19 juin 1972

La Prudentielle d'Amérique est prête à participer financièrement au développement de la Baie James

Le Soleil, mardi, 18 avril 1972

Bourassa, Rockefeller discuss James Bay

The Gazette, vendredi, 10 mars 1972

Morgan Stanley se dit prête à assurer seule le financement de la Baie James

La Presse, mardi, 26 septembre 1972

Les accointances de Bechtel et Morgan Stanley

Québec-Pressé, dimanche, 15 octobre 1972

Baie James: Le financement du projet sera facile — Bourassa

La Presse, vendredi, 1er décembre 1972

"Il existe(...) des réserves considérables de capital un peu partout à travers le monde, pour lesquelles on cherche des emprunteurs responsables... Voilà pourquoi, avant d'annoncer en avril 1971, que le Québec aménagerait les grandes rivières de la Baie James, j'ai discuté des modes et des différentes possibilités de financement avec des banquiers et des financiers canadiens et américains. Tous, sans exception, m'ont confirmé les grandes possibilités de financement du projet et, de plus, m'ont offert la participation active de leur organisme au financement du projet."

Robert Bourassa, La Baie James,
Editions du Jour, 1973, p. 112

Le financement de la Baie James

L'histoire du financement de la Baie James illustre à merveille la dépendance du développement énergétique et industriel du Québec des grands centres financiers internationaux. Avant de lancer son "projet du siècle" en avril 1971, le premier ministre Bourassa a fait le tour des grandes capitales pour sonder le terrain, s'entretenant successivement avec tout le gratin de la haute finance new-yorkaise et londonienne, du baron Edmund de Rothschild au président de la Chase Manhattan Bank, David Rockefeller. Après son élection le 15 novembre 1976, le nouveau premier ministre du Québec, René Lévesque, s'est empressé d'aller rassurer les financiers de Wall Street par une visite à l'Economic Club de New York, et d'assurer ainsi les placements du Québec et de l'Hydro sur le marché financier américain. Ce marché est dominé par une poignée de grandes banques commerciales, dont la Chase Manhattan Bank, la First National City Bank (les deux liées à la famille Rockefeller) et la Morgan Guaranty Trust.

Selon Robert Boyd, président de l'Hydro-Québec, le choix de Bechtel comme maître-d'oeuvre du plus grand projet hydro-électrique jamais entrepris par le Québec a particulièrement aidé les grands de la haute finance à donner leur aval au projet et à fournir les milliards nécessaires à sa réalisation. C'est là un bel exemple de la solidarité entre banquiers, industriels et constructeurs, surtout si l'on jette un regard sur ce qu'est Bechtel.

Rockefeller s'intéresse à la baie James

LA PRESSE, MONTREAL,
VENDREDI 10 MARS 1972



M. David Rockefeller, président de la banque Chase Manhattan de New York, a rencontré, hier soir, le premier ministre Bourassa à Québec. M. Rockefeller, qui dirige l'une des plus importantes banques américaines, a déclaré qu'il étudierait sérieusement toute demande de contribution financière au projet de la Baie James.

par André CHENIER

"La banque Chase Manhattan s'intéresse énormément à l'exploitation de toutes les formes d'énergie — hydro-électrique, nucléaire, pétrolière ou autre — et examinerait très sérieusement toute demande de contribution financière au projet de la baie James".

A Montréal hier pour une journée d'études sur la finance internationale, conférence que patronne la banque dont il est le président, M. David Rockefeller a reconnu devant la presse qu'il était avoir le soir même des entretiens avec "cet excellent agent de publicité" qu'est M. Robert Bourassa. Mais il a souligné que ce dernier, qu'il a déjà vu l'an dernier à New York, ne lui avait encore fait aucune proposition formelle concernant la participation de la Chase Manhattan au projet hydroélectrique de la baie James.

Qui est Bechtel?

“On a voulu les engager pour avoir leur compétence, leur système, pour apprendre d’eux comment gérer la construction et le contrôle des coûts et aussi au point de vue du financement, pour avoir l’étiquette Bechtel — il faut l’admettre, c’est important — pour nous aider dans le financement”.

Robert Boyd,
président de l’Hydro-Québec

Depuis son implantation au Canada en 1949, la firme américaine de construction et d’ingénierie Bechtel Corporation a été associée aux plus importants développements de l’industrie minière et pétrolière en plus d’avoir participé à l’aménagement des chutes Churchill au Labrador et à celui de la Baie James, et d’avoir été le maître-d’oeuvre du gigantesque chantier de Syncrude, en Alberta, pour l’exploitation des sables bitumineux de l’Athabaska. A peu près tout ce qui s’est fait en pipelines au Canada depuis 1950 l’a été par Bechtel. Dans le secteur minier, Bechtel a construit de nombreux ouvrages un peu partout au Canada dont, entre autres choses: des usines de concentration et de boulettage pour la compagnie Iron Ore dans le Labrador et sur la Côte-Nord, une usine de concassage pour le compte de Asbestos Corporation (General Dynamics) dans les Cantons de l’Est, une usine de réduction pour la Canadian British Aluminum Co. (Reynolds) à Baie-Comeau.

Un rapide coup d’œil sur l’histoire de Bechtel, sur ses amis et relations dans les milieux des grandes corporations et de la haute finance américaine et internationale permet de mieux comprendre cette avalanche de contrastes dans autant de secteurs-clés de l’économie québécoise et canadienne. Et la toute-puissance que cela donne lorsque vient le temps à Québec, Toronto ou Calgary de décider qui fait quoi...

Sa prospérité, Bechtel, comme bien d’autres, la tient de la guerre. En 1936, Stephen Bechtel Sr hérite d’une affaire de travaux publics estimée à 20 millions de dollars. Elle vaudra dans les années 50 entre 100 et 200 millions de dollars suite à l’accord passé avec la société Kaiser pour la construction des “liberty ships” pendant la deuxième guerre mondiale. Un autre associé de Bechtel, John A. McCone, fait également fortune à l’époque, de la même manière. Après la guerre, le tandem Bechtel-McCone est officiellement dissout, McCone entreprenant une longue carrière politique qui va le mener de la direction de la Commission de l’Energie atomique à celle de la CIA sous la présidence de Kennedy, sans se départir pour autant de ses liens avec la grande industrie.

Bechtel est aujourd’hui l’une des plus importantes entreprises du monde, ses principaux clients étant les gouvernements et les grandes multinationales. Elle dirige des travaux dans au moins 27 pays et emploie 10 000 ingénieurs. C’est une spécialiste des grands travaux dans tout le secteur énergétique (pétrole, uranium, hydraulique, gaz, etc.). Ses principaux projets en cours sont: la plus grosse centrale nucléaire à Port Gibson, deux importantes installations de liquéfaction de gaz en Indonésie, le métro de Washington, la construction d’une ville en Arabie Saoudite comprenant port, usine pétro-chimique, raffineries, etc. et la Baie James.

Tout le capital du groupe Bechtel est détenu par la famille et ses 56 directeurs qui comptent parmi eux deux ex-ministres de Nixon: George P. Shultz, ancien secrétaire au Trésor et Gaspar W. Weinberger, ex-ministre de la Santé, de l’Education et du Bien-être. Ce qui en fait, selon les milieux financiers, le groupe de directeurs le plus fortuné de quelques compagnies au monde.

Bechtel a des liens avec des grandes institutions financières, commerciales et para-gouvernementales, comme la Morgan Guaranty Trust (siège au Conseil d’administration) et la U.S. Import-Export Bank. Stephen D. Bechtel Jr est un des directeurs du groupe Humphrey-Hanna de Cleveland qui possède un des plus importants consortiums énergétiques du monde occidental et qui contrôle Iron Ore of Canada. Il est également lié à Rio Tinto Zinc et à la maison de Rothschild qui par l’intermédiaire de Brinco ont joué un rôle de premier plan dans l’aménagement de Churchill Falls. Stephen D. Bechtel Jr est aussi directeur de la General Motors, de la Crocker National Bank et de la South Pacific Company. Sous la présidence Nixon, il a siégé sur le comité sur le coût de la vie aux côtés des présidents de la US Steel et de la First National City Bank de New York.

Président de Canadian Bechtel et de Québec Bechtel, Stephen Bechtel

Jr est membre du sélect Mount Royal Club de Montréal où il peut rencontrer d'autres magnats internationaux. 60% des membres de ce club sont des personnages influents de l'élite économique américaine, comme G.W. Humphrey, président de Hanna Mining Co. et aussi directeur de General Electric, Texaco, National Steel, Massey-Ferguson, Sun Life of Canada. Un autre de ces "happy few" est Walter Adelbert Marting, de Hanna Mining, directeur de la Bankers Trust de New York, Eaton Corporation (acier, liée à Cleveland-Cliffs) et National Steel et président de l'Iron Ore of Canada.

Merveilles du monde ou plaies d'Égypte, les travaux de Bechtel sont appréciés différemment selon la conception qu'on se fait du progrès. En 1975 Bechtel a été condamnée pour avoir extorqué \$290 000 de quatre sous-traitants à la centrale atomique de Calvert Cliffs au Maryland où Bechtel dirigeait la construction.

En 1977 Bechtel fut condamnée à verser 14 millions à Consumers Power en raison de malfaçons à la centrale atomique de Palisades au Michigan.

À San Clemente une cuve de réacteur nucléaire fut installée à l'envers, James Hanchett de la Commission de réglementation n'a pas recommandé de la remettre à l'endroit. Bechtel et Combustion Engineering avaient des plans indiquant des orientations différentes.

Bechtel a été chassée de l'Inde à cause d'une fraude lors de la construction d'une usine d'engrais chimiques.

Bechtel a été sévèrement critiquée pour la faiblesse et les erreurs aux niveaux de la conception et de l'exécution des travaux du métro de Washington.

Bechtel chargée de projet pour l'Alaska Pipeline fut renvoyée par Alyeska Pipeline Services Co., à cause d'une série d'erreurs coûteuses.

Sources: Robert Pouliot, Qui est ce géant qu'a choisi l'Hydro. La Presse, 17 oct. 1972.

Hélène Lajambe, Coûts et externalités du projet hydroélectrique de la Baie James, thèse de maîtrise, Université McGill, 1978.

Wallace Clement, Continental Corporate Power, McClelland and Stewart, 1977.

Ralph Surette, Bob Davis, Mark Zannis, The International Wolf Pack Moves In On The North, Last Post, vol. 5, no 3.

Master Builder Bechtel, Newsweek, 29 août 1977.

Consumers Power Settles With Bechtel, New York Times, 21 mai 1977.

Wrong Way Reactor Installation, Los Angeles Times, 23 novembre 1977.

Spotlight on Bechtel, Newsweek, 29 décembre 1975.

John A. McCone Une carrière exemplaire

*"Tu regardes cet homme
en train d'inaugurer la 1ère
centrale nucléaire commerciale
de l'Histoire du monde
construite par une compagnie
qui s'appelle Bechtel..."*

*Tu regardes cet homme
même s'il n'en est qu'un
parmi tant d'autres..."*
Commentaire du film

Un des principaux artisans du programme militaire américain après la Seconde Guerre mondiale, directeur de la Commission de l'Énergie atomique et de la CIA, John A. McCone a occupé de 1947 à 1965 des positions-clés dans le gouvernement américain qui, doublées de ses liens avec l'industrie de guerre et les grands du pétrole, en font un des représentants les plus caractéristiques de ce pouvoir militaro-industriel dont le Président Eisenhower, son ami et partenaire au golf, dénonçait la dangereuse emprise à la fin de sa carrière politique. De la présidence Truman à celle de Nixon, ce businessman de la côte ouest, décrit par l'auteur de *The Best and The Brightest* comme "an extremely conservative almost reactionary California Republican millionaire", a constamment su allier aux relations politiques les relations d'affaires. Deuxième plus important actionnaire de la Standard Oil of California — un des sept grands du pétrole — il n'a jamais abandonné ses liens avec cette branche ouest de l'empire Rockefeller, liens qui datent des années de guerre alors que la firme Bechtel-McCone opère avec la Standard Oil of California une flotte de 90 pétroliers pour le compte de la marine américaine. Il ne s'est jamais départi non plus, sinon tout récemment, de sa société de transport maritime, Hendy International Corporation. En 1954, c'est sur un cargo construit par les entreprises Kaiser et la firme Hendy, le Hawaiian, qu'est

CIA CHIEF McCONE Confirmed for "Spy" Job

John A. McCone has been confirmed by the Senate as the new chief of the Central Intelligence Agency—in spite of some bipartisan opposition.

The 60-year-old California Republican



USNA&WR Photo

John McCone: O.K.'d after a fight

U.S. NEWS & WORLD REPORT, Feb. 1, 1962

transporté vers Pittsburg le premier chargement de fer exporté par la Iron Ore of Canada aux USA. Aujourd'hui encore, une partie du minerai québécois transite sur la flotte marchande de John A. McCone, passée en 1972 sous la propriété de Kaiser Aluminum & Chemicals Corp. sous le nom de United International Shipping Corporation.

Sur le plan politique, la liste des postes occupés par John A. McCone est impressionnante. En 1947, en tant que membre de la Air Policy Commission, il participe à la mise sur pied du programme de missiles nucléaires américains, collaborant à la rédaction du rapport *Survival in The Air Age*. En 1948, il est nommé conseiller spécial du Secrétaire à la Défense, James V. Forrestal, travaillant tout spécialement à l'organisation de la CIA. Pendant la guerre de Corée (1949-1951), on le retrouve sous-secrétaire à l'Air Force, doublant la production des avions militaires. En 1954, en pleine guerre froide, en tant que membre d'un autre comité spécial, on le charge de renforcer, réorganiser et moderniser le corps diplomatique. En 1958, le président Eisenhower le nomme directeur de l'Atomic Energy Commission, un poste-clé qui lui donne la haute-main sur tout le programme atomique des Etats-Unis, militaire et civil. Il en fera profiter les amis: en 1960, il inaugure à Dresden la première centrale nucléaire civile, construite par son ancien associé, Bechtel. Ce n'est pas la première fois. Déjà, après son passage au Secrétariat à la Défense, des enquêtes sénatoriales avaient dévoilé certains contrats particulièrement favorables octroyés par McCone à des firmes liées à sa propre société, Hedy International.

En 1961, suite au scandale de l'expédition ratée de la Baie des Cochons, John F. Kennedy fait appel au républicain McCone pour prendre en charge la direction de la CIA. Il en démissionne en 1965, en désaccord avec le président L.B. Johnson sur sa politique au Vietnam. Super-faucon, McCone juge que Johnson ne va pas assez loin dans les représailles contre le Nord-Vietnam et prône des bombardements massifs et indiscriminés sur tout le territoire.

Homme de la guerre froide, John McCone retourne à partir de 1965 à l'entreprise privée "à plein temps", tout en continuant cependant à servir le gouvernement comme conseiller spécial sur différents comités. Ainsi, en 1967, suite aux émeutes de Watts en Californie, le président Johnson le nomme, de même d'ailleurs que son ami Stephen Bechtel, membre d'un comité spécial sur les problèmes urbains. En 1973, l'enquête sénatoriale sur les agissements secrets de l'ITT au Chili révèle que John McCone, devenu depuis 1966 un des principaux directeurs du conglomerat, n'en demeure pas moins conseiller spécial "à temps partiel" de la CIA. Comparaisant à l'enquête menée par le sénateur Church, McCone endosse tous les agissements de l'ITT au Chili, dont celui d'avoir offert un million au gouvernement américain pour tenter d'empêcher l'élection du président Allende en 1970. Au cours de cette même période, McCone, est choisi par Nixon pour être l'un des quatre membres du comité de conseillers spéciaux auprès de la US Arms Control and Disarmament Agency.

Protestant converti au catholicisme, John McCone a souvent servi dans sa carrière de trait d'union entre Washington et Rome. Eisenhower, entre autres, l'a délégué deux fois à Rome sous le pontificat de Pie XII: en 1956, aux fêtes anniversaires du couronnement et en 1958, aux funérailles du pape.

Sources: Who's Who in America (1975) et Current Biography 1959.

Charles J.V. Murphy, Mr McCone arrives in Washington, Fortune, août 1958.

Richard J. Barnet, Roots of War, Pelican Book, 1975.

David Halberstam, The Best and The Brightest, Fawcett Crest Book, 1973.

Le Dossier du Pentagone, Albin Michel et Editions du Jour.

Les Documents secrets d'ITT au Chili, Parti-Pris, Montréal.

The ITT and Chile, 1970-1971, Report to the Committee on Foreign Relations, United States Senate by the Subcommittee on Multinational Corporations, June 21 1973, Washington.

McCone defends ITT Chile fund idea, New York Times, 22 mars 1973.

A vous la parole

*"Dans ce théâtre,
dans cette histoire,
dans cette fiction du nucléaire,
il te reste peut-être une phrase à
dire,
un rôle à jouer"*

Commentaire du film

Dans quelle société vivrons-nous demain?

"Est-ce que nous voulons nous diriger vers une société à très haute technologie, à énergie nucléaire, une société qui dépendra des E.U. pour ses capitaux, ce qui amènerait l'invasion d'un plus grand nombre de multinationales? Est-ce que nous voulons d'une solution extrêmement égoïste dans un monde qui a besoin d'un nouvel ordre économique et non pas de la persistance des pays puissants et riches face à des pays qui sont pauvres et qui ont été appauvris précisément par la domination des autres."

Fernand Séguin, *Le Canada de l'an 2000*,
La Presse, 19 août 1976.

L'utopie technocratique

"Cette idéologie part de l'hypothèse que l'homme a un pouvoir illimité lui permettant de conquérir et de dominer la nature. En pratique cela se traduit par un acte de foi en la technologie moderne, une certitude qu'à tout problème existe une solution même avant d'avoir trouvé cette solution."

Louis Puiseux, *La Babel nucléaire*,
1977.

"La science et les techniques qui en ont découlé, ça a servi à qui et à quoi?"

Roger A. Lemay, président du Comité de protection de l'environnement de Ste-Croix de Lotbinière.



Les citoyens face au développement nucléaire et énergétique et aux choix de société.

Qu'est-ce que l'utopie?

Est-ce de vouloir un développement basé sur la gestion rationnelle, équilibrée, économe et égalitaire des ressources?

Ou est-ce la croyance que le développement basé sur les super-projets pour des super-profits et des super-gaspillages puisse continuer longtemps sur sa lancée actuelle de croissance exponentielle, d'épuisement des ressources, de dégradation du milieu, de conflits pour maintenir l'actuelle répartition inégale des ressources?

Les choix du présent sont des choix de civilisation.

"Survie des êtres humains ou survie du capital"

"les profits sont privés,
les risques, les coûts,
les dégâts, sont
socialisés..."

Ils sont trop essentiels pour être arrêtés par une minorité qui monopolise l'avoir et le savoir. Ils doivent être débattus face à tous et avec tous. Ils sont trop importants pour être la chasse-gardée des experts qui confondent intérêt particulier et intérêt général; qui traitent dossiers et données en propriété privée; qui appellent information des campagnes publicitaires payées à même les fonds publics.

Le droit des citoyens de choisir et de décider de leur avenir en toute connaissance de cause est légitime puisqu'ils auront l'obligation de subir et de payer.

* Un broché comprenant les principaux articles et documents cités dans cette brochure est disponible, sur demande, au service d'Information et de Promotion de l'O.N.F.

Ce document d'accompagnement a été préparé par Solanges Vincent et Andrée Dandurand pour le service de l'Information et de la Promotion de l'Office national du film du Canada.



**Office
national du film
du Canada**

**National
Film Board
of Canada**

Imprimé au Canada, 1979.

Service de l'Information et de la Promotion
Office national du film du Canada
Case postale 6100
Montréal, Québec H3C 3H5